Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932



Rapport d'action
des services
2025

2025 en un coup d'œil

Une année d'action au plus près des personnes pour participer à préserver l'autonomie, le lien et la continuité des parcours.

Mars
Premières permanences ESSIP en accueils de jour

Mai
3e café éthique « Jusqu'où s'adapter professionnellement »

Mai
Lancement de Charles Hermite avec Paris Habitat

1er octobre
Création de l'Équipe Mobile Diogène

Novembre
4e café éthique « Les aider avec ou sans leurs familles ! »

Décembre
5 nouvelles places pour l'ACT Hors les murs

Décembre
Création d'un poste de psychologue dédié aux aidants à l'ESA

Décembre
Reconnaissance du SAD Mixte

5
champs d'actions

2
territoires d'intervention (Paris & le Val-de-Marne)

380
salariés

+ 2 000
personnes accompagnées

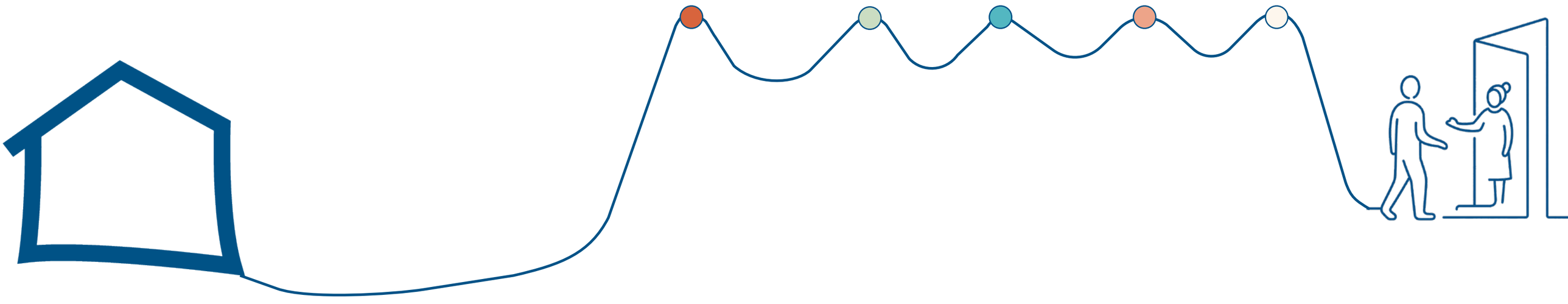
Être chez soi
Aide, soins, prévention et répit pour soutenir les personnes à domicile.

Créer du lien
Visites, actions collectives, soutien administratif et participation citoyenne.

Cultiver le soin de soi
Santé, précarité, habitat instable et accès aux droits.

Devenir soi
Une crèche attentive au rythme de l'enfant et au lien avec les familles.

Soutenir les équipes et transmettre
Former, intégrer et accompagner les salariés.



Quand rester, c'est aussi RÉSISTER.

On rend généralement et légitimement hommage à ceux qui partent. Pour ma part, comme je ne suis pas toujours les règles, je ne vais pas déroger au fait d'y déroger une fois encore en rendant hommage non pas à ceux qui partent, mais à ceux qui restent, à ceux qui sont restés.

Même si ceux qui restent aujourd'hui ne sont pas forcément ceux qui sont restés hier.
Ceux qui sont restés hier, au moment où le Président de l'époque, expert-comptable avec pignon sur rue et commissaire aux comptes, notre Marino Faliero, infâme doge conspirateur contre Venise, annonçait au regard des résultats de 2002 qu'il ne restait plus à la Fondation que de finir d'épuiser ce qu'il restait de ses fonds propres et de fermer.
Alors qu'il prédisait la fin de la Fondation, ils furent cinq à rester, cinq à résister contre ce qui était annoncé comme inéluctable.
Françoise DESLANDRES, Marie-Antoinette ANGENIEUX, Madeleine DOUBLET-RÉGENT, Jeannine HARLEUX (dernière représentante des petites sœurs de Vendée) et Henri NAUDET.
Cinq membres du conseil d'administration à ne pas se résigner. Ils sont restés.
Lorsqu'en 2010, Henri NAUDET, après avoir repris, à la demande du Conseil d'administration, la direction de la Fondation suite au décès de René LEBOUCHER, a courageusement souhaité évaluer, au réel, la fiabilité des créances supposées dues à la Fondation et qu'il a proposé au Conseil d'administration de les déprécier de près d'un million d'euros, l'ensemble du Conseil d'administration de l'époque est resté.
Et lorsque, durant les quatre années qui ont suivi, le commissaire aux comptes a systématiquement engagé une procédure d'alerte, face à une situation qui aurait pu mettre en cause la qualité de leur gestion, là encore ils sont restés. Y compris lorsque la Fondation s'est retrouvée convoquée devant le Président du tribunal de grande instance pour répondre du risque de cessation d'activité.
Alors merci à eux. Merci d'être restés, d'avoir continué à croire en la capacité de la Fondation. D'avoir cru, ou d'avoir espéré, même s'il a fallu à Pascal SANZ une forte dose de conviction ou d'inconscience pour en accepter quelques années plus tard la Présidence.
Mais il n'y a pas eu que les membres du Conseil d'administration à être restés quand des tempêtes faisaient vaciller la Fondation.

Au moment où, fin 2015, la trésorerie de la Fondation était insupportablement exsangue et qu'il était devenu vital de dynamiser son modèle économique, et entre autres de rationaliser les effectifs, tous les encadrants de proximité ont répondu présents.
Les responsables de secteur présents pour accueillir de nouveaux salariés en contrat aidé, parfois très éloignés du monde du travail depuis plusieurs années.
Les infirmiers coordonnateurs présents pour ajuster les tournées, et adapter les moyens au plus près des besoins. Présents quand il a fallu accompagner les soignants et les intervenants de l'aide dans une gestion où l'efficience risquait d'empiéter sur l'empathie. Quand il a fallu concilier qualité des soins, qualité des interventions, et optimisation des besoins, les soignants, les aides à domicile, les encadrants, les directrices, eux aussi, sont restés.
Et quand les vents contraires ont failli engloutir les appartements d'hébergement temporaire, personne ne s'est défilé. Gardes de nuit, aides à domicile, soignants, maîtresse de maison, directrice, tous sont restés. Et plus encore, les bénéficiaires étaient prêts à se mobiliser, et dans leur ensemble les élus de la mairie du 19e se sont retrouvés à nos côtés.
Ils sont restés et la Fondation a résisté.

À quelques-uns, quelques-unes, nous avons l'habitude de dire que la Fondation forme une famille. Bien sûr, c'est un raccourci. Nous ne sommes pas frères, pas sœurs, ni pères ni mères. Mais la Fondation est une unité constituée cohérente. Elle a, au fil du temps, construit et consolidé ses valeurs propres qui nous permettent d'affirmer, en sachant que l'on ne risque pas de se renier, qu'autant qu'il nous sera possible nous ne laisserons personne au bord du chemin, ni salarié, ni personne accompagnée, ni partenaire.

Si tous ceux-là sont restés, contre vents et marées, il y a aussi ceux, celles, qui demain resteront. Et qui, plus que tous les autres, font preuve d'un vrai et fort courage.

Ce n'est finalement pas très compliqué d'être courageux lorsque l'on n'a pas conscience de l'importance des efforts à fournir, lorsque le danger reste hypothétique et au fond un peu incertain.
Mais le monde médico-social, le monde associatif, expression la plus simple et la plus essentielle de la solidarité, évolue, change, se transforme. Les géants d'hier sont balayés comme châteaux de sable.
Et pourtant, la Fondation, aujourd'hui, demeure grâce à ceux qui restent et qui portent un projet sans concession pour les plus faibles et les plus fragiles d'entre nous, pour ceux qui ont si peu mais à qui l'on doit tant.
Ceux qui resteront, ce sont bien sûr et tout d'abord ceux qui, au quotidien, interviennent auprès des personnes, intervenants et encadrants qu'ils soient des services d'intervention ou des services supports, tout autant que bénévoles, et qui portent avec une telle évidence ce qu'est le sens de l'humanité.
Ce sont aussi les membres du conseil d'administration et qui, même s'il évolue, reste si semblable à lui-même.
En succédant à Pascal SANZ, Anne DARDEL, bien qu'onzième à en occuper la fonction, devient ainsi la première femme Présidente de la Fondation.
Et puis bien évidemment ceux qui restent ce sont ceux qui demain, mais depuis hier en réalité déjà, dirigent la Fondation, ce sont Catherine de BRABOIS et Bertrand DOUCET.
En cinq ans, Catherine de Brabois et moi avons partagé le même bureau durant 17 000 heures, pour ma part je n'ai pas vu le temps passer et je sais que chacune de ces heures m'a fait grandir..
Toutefois je n'ai pu que constater qu'avant que je finisse une phrase, Catherine en avait généralement déjà pensé trois, répondu à quatre mails, programmé deux réunions, qu'elle avait pris rendez-vous avec Madame Cazor à la DSOL, Madame Poullain à l'ARS, afin de leur exposer trois projets auxquels elle avait pensé la veille au soir en téléphonant à Bertrand DOUCET pour prendre de ses nouvelles et s'assurer que tout va bien à la Fondation..

C'est donc à vous, à vous tous, qu'il convient que je rende hommage.
À ceux qui sont restés quand la Fondation en avait besoin, à ceux qui, demain, resteront aux côtés de tous ceux qui en auront besoin.

Jérôme Lucas

Sommaire

01 p.6 La Fondation Maison des Champs

02 p.8 L'organisation et la gouvernance

03 p. 12 Les champs d'actions
- 1. Être chez soi p. 12
- 2. Créer du lien p. 22
- 3. Cultiver le soin de soi p. 32
- 4. Devenir soi p. 42
- 5. Soutenir les équipes p.44

04 p.46 Partenariats et ancrage territorial

05 p.48 Les temps forts et initiatives 2025

Un glossaire est disponible page 51

Ce rapport a été édité le 17 juin 2026.

01. La Fondation Maison des Champs : Être chez soi, c'est être soi

La Fondation Maison des Champs accompagne les personnes au quotidien : au domicile, dans le quartier, dans les lieux de vie, de soin, d'accueil ou d'hébergement.

La Fondation Maison des Champs naît en 1931 dans le 19e arrondissement de Paris, à l'initiative de Léon Poirier et de l'abbé Gabriel Levivier, alors curé de la paroisse Saint-François-d'Assise. Dès l'origine, son action s'inscrit dans une réalité de proximité : répondre concrètement aux besoins de personnes et de familles confrontées aux fragilités de leur époque.

Reconnue d'utilité publique en 1932, la Fondation se donne pour mission d'apporter une aide matérielle, morale et sociale à celles et ceux qui en ont besoin. Cette vocation initiale n'est pas limitée à un public unique. Très tôt, elle concerne plusieurs âges de la vie : l'enfance, la jeunesse, les adultes, les familles. Elle associe aide, éducation, présence sociale et attention aux conditions concrètes d'existence.

Au fil des décennies, la société a changé. Les formes de précarité, les parcours de santé, le vieillissement, le handicap, l'isolement, les ruptures familiales ou sociales ont fait émerger de nouveaux besoins. La Fondation a progressivement fait évoluer ses réponses, en créant ou en intégrant des services capables d'agir au domicile, dans les quartiers, dans les lieux d'accueil, de soin ou d'hébergement.

Cette histoire n'est donc pas celle d'un modèle figé. Elle est celle d'une adaptation continue, portée par une même exigence : ne pas réduire les personnes à une difficulté, une pathologie, un âge ou une situation administrative. Accompagner, pour la Fondation, signifie tenir compte de l'environnement de vie, des liens, des habitudes, des capacités et du rythme de chacun.
Aujourd'hui, cette attention se traduit dans des champs d'action complémentaires : aide et soins à domicile, accompagnement social, lutte contre l'isolement, accès aux droits et aux soins, hébergement, petite enfance, formation et soutien aux professionnels. Ces actions peuvent sembler très différentes. Elles sont pourtant reliées par un même fil : préserver la dignité des personnes accompagnées, soutenir leur autonomie et permettre à chacune de continuer à habiter sa vie, son quartier, son parcours.



Années 1980 à 2000

Le recentrage sur l'aide & le soin à domicile, puis l'hébergement

- **1983 :** Reprise du GAMSAD par la FMDC
- **1985 :** Reprise de l'activité du centre de soins de l'association Enfance et Famille, qui deviendra le service de soins à domicile.
- **1987 :** Création des Appartements d'Hébergement Temporaire



Années 2000 à 2020

De nouveaux accompagnements pour élargir les réponses

- **2005 :** Reprise de l'activité de la crèche Sainte-Lucie
- **2006 :** Création du SAVS et création d'un service ACT de 10 places
- **2007 :** Reprise de l'activité des services ACT de l'association Alternat'Hiv
- **2010 :** Création du Carrefour des Solidarités



Années 2020 à aujourd'hui

L'élargissement des réponses de proximité et d'aller-vers

- **2022 :** Ouverture de l'ESSIP et des ACT HLM
- **2023 :** Ouverture de SIS
- **2024 :** Ouverture des HLM accompagnés / Habitants solidaires
- **2025 :** Ouverture de l'EMD et de Charles Hermite

1931
Création

1932
Reconnaissance d'utilité publique

2025
Plus de 2000 personnes accompagnées

02.
L'organisation et la gouvernance

Conformément à ses statuts, la Fondation Maison des Champs est dirigée par un Conseil d'administration, qui assure bénévolement sa mission. Le Conseil d'administration, sous la responsabilité de son Président, est garant des orientations stratégiques, de la continuité du projet associatif et de la bonne gestion de la Fondation.

Membres du Conseil d'administration au 12 juin 2026

Président jusqu'au 30/06/2026
Pascal SANZ
Vice-président à compter du 1er/07/2626

Vice-présidente
Sophie LÉVY
Présidente des Amis du Carrefour des Solidarités
Présidente de la CASBA

Vice-présidente
Anne BOURJADE
Présidente de la CASAS

Vice-présidente jusqu'au 30/06/2026
Anne DARDEL
Présidente à compter du 1er/07/2626

Trésorier jusqu'au 30/06/2026
Gilles ASTRUC

Trésorière adjointe jusqu'au 30/06/2026
Monique AUTISSIER
Trésorière à compter du 1er/07/2026
Présidente du comité d'audit

Secrétaire du CA
† Patrice BOURGIER

Membres
Kérim BERKANE
Jean-Paul DEREMBLE
Animateur du groupe de réflexion éthique
Hélène LEENHARDT
Philippe RIGAUX
Animateur du groupe de réflexion éthique
Michel SENGSUWAN
Référent patrimoine immobilier

Les comités et commissions

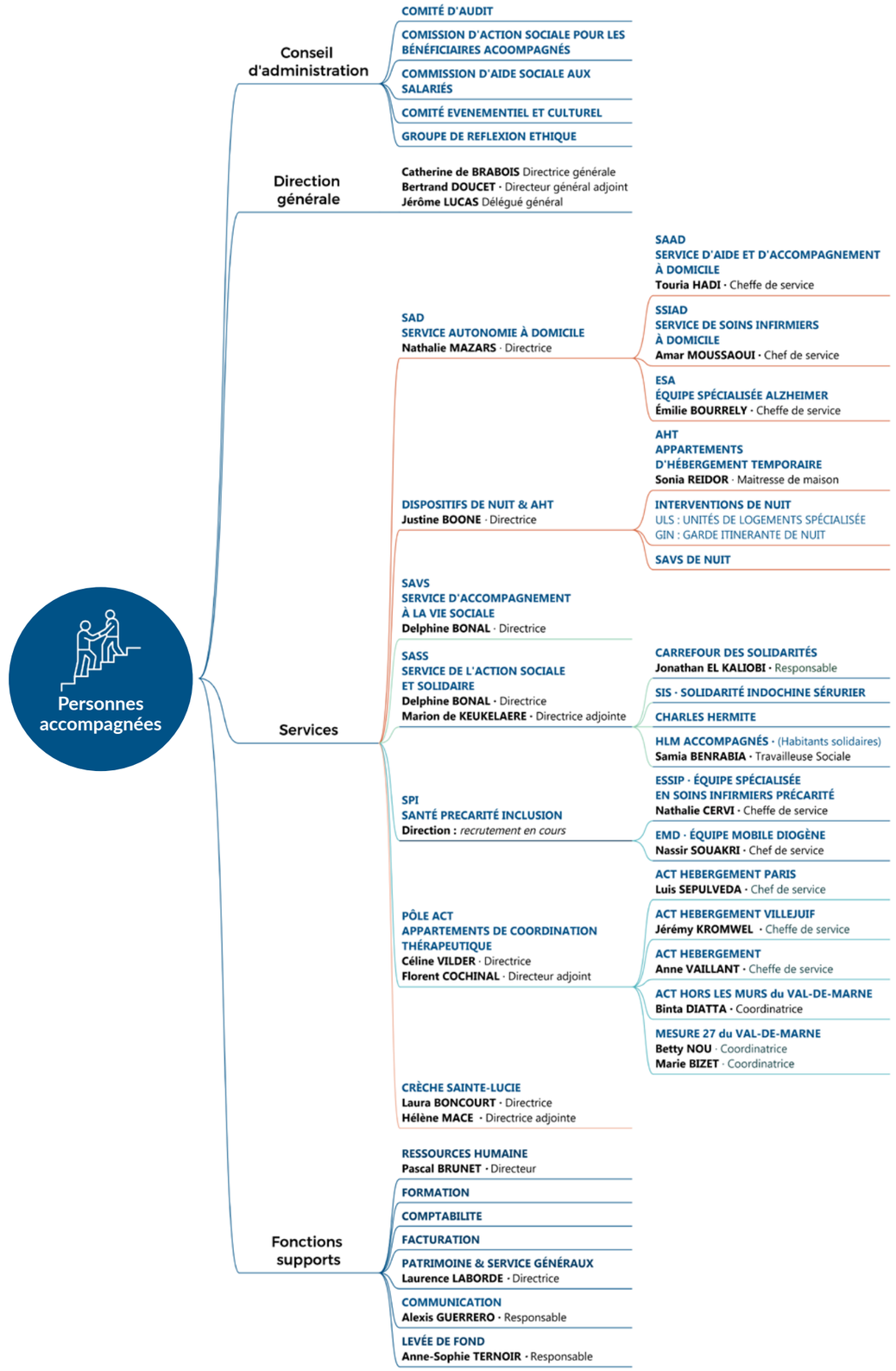
Plusieurs comités thématiques, composés d'administrateurs et de salariés invités, viennent enrichir les réflexions et appuyer la gouvernance :

- **Comité d'audit** : veille à la transparence financière et à la bonne gestion comptable.
- **Comité événementiel et culturel** : propose des initiatives culturelles et des événements pour faire vivre l'image de la Fondation.
- **Groupe de réflexion éthique** : lieu de débat sur les tensions ou questionnements rencontrés dans l'accompagnement des personnes.

Deux commissions sociales permettent également de soutenir ponctuellement des personnes rencontrant une difficulté financière :

- **CASBA** (Commission d'action sociale aux bénéficiaires accompagnés)
- **CASAS** (Commission d'aide sociale aux salariés)

Ces comités et commissions sont le reflet d'une gouvernance collégiale, à la fois exigeante, proche du terrain et fidèle aux valeurs de la Fondation : solidarité, engagement, bientraitance.



03.
Les champs d’action

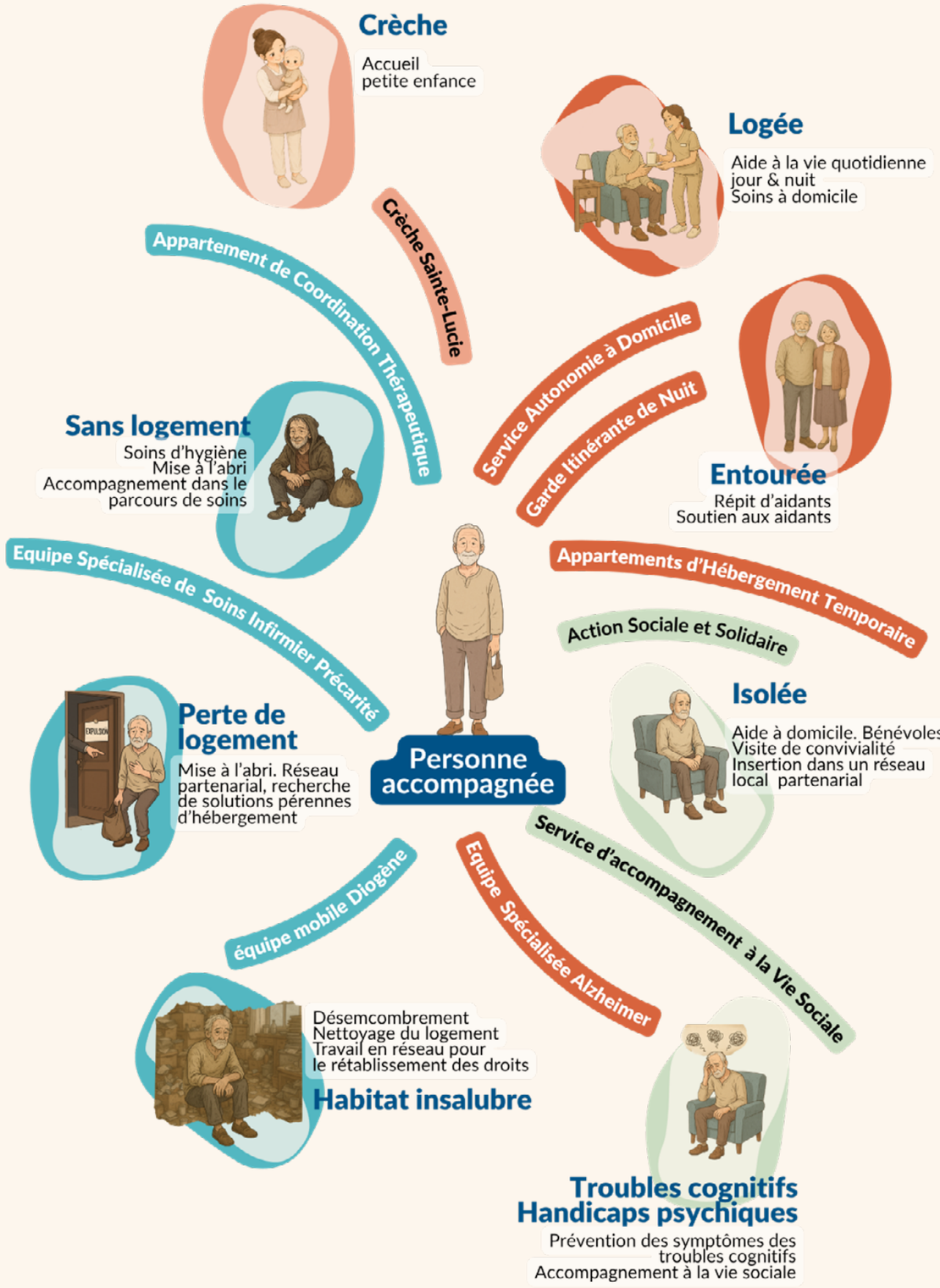
de la Fondation Maison des Champs

Au fil des ans, la Fondation Maison des Champs a cherché à s’adapter aux évolutions de la société et des besoins des personnes, en créant, développant, structurant certains services.

C’est toujours la même ambition d’accompagner les personnes les plus fragiles de la façon la plus efficace et délicate possible qui anime la réflexion de la Fondation.

En 2025, l’action de la Fondation s’articule ainsi autour de 4 pôles : le soutien des personnes à domicile, la participation à la création et au maintien du lien social et de la vie dans la cité des personnes, le soin et l’hébergement pour les personnes malades en situation de grande précarité, et enfin l’accueil de la petite enfance.

À cela s’ajoute l’attention portée à l’accompagnement des salariés.



Être chez soi.
aide, soin, prévention, répit, présence de nuit.

Des réponses coordonnées autour du domicile.



Accompagner les personnes à domicile

Pour soutenir les personnes dans leur lieu de vie, la Fondation Maison des Champs mobilise plusieurs réponses complémentaires : aide aux actes de la vie quotidienne, soins infirmiers à domicile, séances de réhabilitation pour les troubles cognitifs, adaptation du logement, soutien aux proches, hébergement temporaire et présence de nuit.

Ces réponses ne poursuivent pas toutes le même objectif immédiat. Certaines permettent de réaliser les gestes essentiels du quotidien. D'autres sécurisent un état de santé fragile, préviennent une perte d'autonomie, soutiennent les aidants ou offrent un relais lorsque le domicile devient provisoirement difficile à tenir.

Leur point commun est d'intervenir au plus près de la vie réelle des personnes : chez elles, dans leur quartier, dans leurs habitudes, avec leurs proches et les professionnels déjà présents. Le maintien à domicile ne repose donc pas sur une réponse unique, mais sur une organisation coordonnée, capable d'évoluer lorsque les besoins changent.

En 2025, cette continuité a mobilisé les équipes du Service Autonomie à Domicile, les Appartements d'Hébergement Temporaire, les dispositifs de nuit, l'ergothérapeute et la psychologue. Elle a permis d'accompagner des situations diverses : grand âge, handicap, troubles cognitifs, retour d'hospitalisation, absence de l'aidant, fragilité du logement, isolement ou besoin de réassurance nocturne.

Chiffres clés 2025

691 personnes accompagnées par l'aide	**468** personnes accompagnées par le soin	**776** visites à domicile de l'ergothérapeute
267 personnes accompagnées par l'ESA	**66** séjours organisés aux AHT	**101** personnes accompagnées par la psychologue

Les réponses mobilisées

SAD
Service Autonomie à Domicile
Aide à domicile · soins infirmiers · troubles cognitifs

AHT
Appartements d'Hébergement Temporaire
Séjours de répit, transition ou mise à l'abri

Dispositifs de nuit
Garde Itinérante de Nuit (GIN) · Unité de Logement Spécialisé (ULS) · Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de nuit (SAVS)
Passages, présence et veille nocturne

À retenir

Le maintien à domicile ne dépend pas d'un seul service. Il repose sur une combinaison de réponses : aide quotidienne, soins, adaptation du logement, soutien des proches, relais temporaire et présence de nuit. L'enjeu est de les ajuster au bon moment, selon l'évolution de la situation.

SAD Mixte

Coordonner l'aide, le soin et la prévention à domicile

Le Service Autonomie à Domicile constitue l'un des socles de l'action de la Fondation Maison des Champs. Autorisé en 2025 comme SAD Mixte, il réunit l'aide à domicile, le soin à domicile, l'accompagnement des troubles cognitifs, l'adaptation du logement et le soutien aux proches.

Son rôle est d'organiser, autour de la personne, une réponse qui ne sépare pas artificiellement les besoins : aide quotidienne, soin, prévention, adaptation de l'environnement, soutien aux proches et coordination avec les professionnels du parcours.

Cette approche permet de mieux tenir compte de la réalité des situations à domicile. Une personne peut avoir besoin d'une aide pour se lever, d'un soin régulier, d'un accompagnement face à des troubles cognitifs, d'une adaptation de son logement ou d'un relais avec ses proches. Le SAD permet d'articuler ces réponses dans une logique de continuité, mais aussi d'anticipation : repérer les fragilités, prévenir les pertes d'autonomie, adapter les interventions et éviter que certaines situations ne se dégradent.

Cette coordination s'appuie aussi sur des compétences transversales. L'ergothérapeute contribue à adapter l'environnement de vie, à prévenir les risques et à proposer des aides techniques lorsque la situation l'exige. La psychologue peut accompagner les personnes et leurs proches lorsque la fragilité, l'épuisement, la maladie ou les transitions de parcours nécessitent un espace d'écoute. Enfin la diététicienne peut intervenir sur l'accompagnement nutritionnel.

L'enjeu dépasse le maintien à domicile. Il s'agit de préserver autant que possible les repères des personnes, leurs habitudes, leur autonomie, leurs liens et leur pouvoir de décision.

Trois composantes complémentaires



SAD · L'aide à domicile
Aide aux actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne : lever, toilette, repas, courses, entretien du logement, accompagnements extérieurs, présence régulière.



SAD · Le soin à domicile
Soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, surveillance de l'état de santé, sur prescription médicale et en lien avec les professionnels du parcours de soins.



ESA · Équipe Spécialisée Alzheimer
Séances à domicile pour les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés : stimulation cognitive, adaptation du quotidien et soutien des proches aidants.

Repère

Le SAD Mixte permet d'éviter une lecture fragmentée des besoins à domicile. Une même situation peut appeler de l'aide quotidienne, des soins, une adaptation du logement, un soutien aux proches ou une orientation vers un autre service. L'enjeu est d'ajuster les réponses avant que la situation ne se dégrade.

L'aide

Soutenir les gestes essentiels du quotidien



Le SAD Aide intervient sur tout Paris auprès de personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées. Les professionnels accompagnent les actes essentiels de la vie quotidienne : aide au lever, toilette, repas, courses, entretien du logement, accompagnements extérieurs et présence régulière.

Ces interventions s'inscrivent dans des plans d'aide construits autour des besoins de chaque personne. Elles peuvent être ponctuelles ou régulières, courtes ou plus longues, selon le degré d'autonomie, l'environnement familial, l'état de santé et les habitudes de vie.

Au domicile, les professionnels interviennent souvent seuls, dans un cadre intime, au plus près de la réalité quotidienne. Leur présence permet de soutenir les gestes essentiels, mais aussi d'observer les changements : fatigue inhabituelle, perte d'appétit, difficultés à se déplacer, logement moins entretenu, isolement, anxiété ou besoin d'un relais supplémentaire.

L'année 2025 confirme le vieillissement du public accompagné. L'âge moyen est de 77 ans et la moitié des bénéficiaires a plus de 80 ans. Cette évolution implique une vigilance accrue et une coordination étroite avec les proches, les professionnels de santé et les autres services de la Fondation.

Le SAD Aide constitue ainsi souvent le premier point d'appui visible autour de la personne. Par la régularité des passages, il contribue à prévenir les ruptures avant que les difficultés ne deviennent plus lourdes à accompagner.

Chiffres clés 2025

691
personnes accompagnées

159 021
heures d'intervention réalisées

230 h
moyenne par bénéficiaire

77 ans
âge moyen des bénéficiaires

50%
des bénéficiaires ont plus de 80 ans

Ce que montre 2025

Le SAD Aide accompagne un public de plus en plus âgé : 50 % des bénéficiaires ont plus de 80 ans. Cette évolution rend les situations plus complexes, avec des besoins plus importants en présence, coordination et adaptation des interventions. L'enjeu n'est pas seulement d'aider plus, mais d'ajuster l'aide au bon moment, au plus près de l'évolution de la personne.



Le soin

Soigner à domicile, accompagner dans la durée

Le SAD Soin intervient dans le 19e arrt de Paris et les arrondissements limitrophes auprès de personnes âgées ou en situation de handicap. Sur prescription médicale, les équipes réalisent des soins d'hygiène et de confort, des soins infirmiers, une surveillance de l'état de santé et une coordination avec les professionnels du parcours de soins.

Les situations accompagnées sont souvent complexes. En 2025, 300 patients ont bénéficié de plusieurs visites par jour, soit 64,24 % des personnes accompagnées. Cette fréquence traduit l'intensité des besoins : dépendance importante, polypathologies, troubles cognitifs, soins techniques, prévention des complications et interventions nécessitant parfois la présence de plusieurs professionnels.

Le SAD Soin s'inscrit dans une prise en charge au long cours. La durée moyenne d'accompagnement atteint 830 jours, soit plus de deux ans. Cette continuité permet d'ajuster progressivement les passages, de suivre l'évolution de l'état de santé, de coordonner les relais et de sécuriser le domicile lorsque la situation se fragilise.

Par la régularité de ses interventions, le service joue aussi un rôle de prévention. Les équipes repèrent les signes d'alerte, préviennent les complications, adaptent les soins et contribuent à limiter les ruptures de parcours : chutes, escarres, douleurs, isolement, hospitalisations longues ou entrées en établissement lorsque d'autres solutions restent possibles.

Chiffres clés 2025

468
personnes accompagnées

81 541
journées réalisées

165 005
interventions réalisées

64,24 %
des patients avec plusieurs visites par jour

23,88 %
des personnes accompagnées ont plus de 90 ans

830
jours de prise en charge en moyenne par patient

Ce que montre 2025

Le SAD Soin intervient auprès d'un public très fragilisé, avec des accompagnements souvent longs et réguliers. L'enjeu est de maintenir une vigilance soignante dans la durée : prévenir les complications, ajuster les passages, coordonner les relais et sécuriser le domicile lorsque l'état de santé évolue.



ESA

Stimuler les capacités, adapter le quotidien, soutenir les proches

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) intervient à domicile auprès de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés, principalement dans les 19e et 20e arrt, et sur les territoires DAC-M2A concernés. Sur prescription médicale, l'équipe propose des séances de réhabilitation et de stimulation adaptées aux capacités de la personne : mémoire, repères, gestes du quotidien, activités motrices ou sensorielles, adaptation de l'environnement et soutien aux proches.

La prise en soin débute par une première visite au domicile, menée par la psychomotricienne ou l'ergothérapeute, afin de rencontrer la personne, d'échanger avec l'aidant lorsqu'il est présent et de vérifier que la situation relève bien du champ d'intervention de l'ESA. Les séances suivantes permettent de réaliser un bilan de réhabilitation et d'accompagnement, puis de construire un projet thérapeutique ajusté aux capacités, aux habitudes et à l'environnement de la personne.

Les séances sont ensuite conduites au domicile par les assistantes de soins en gérontologie, sous l'encadrement de la psychomotricienne ou de l'ergothérapeute. Elles s'appuient sur des activités adaptées pour mobiliser les capacités restantes : mémoire, attention, repères, gestes de la vie quotidienne, activités corporelles, motrices ou sensorielles. Le projet peut être réévalué en cours d'accompagnement, notamment lorsque la situation évolue ou que l'adhésion reste fragile.

Au terme des 15 séances, un bilan de fin de prise en soin est transmis aux intervenants concernés. En 2025, l'ESA a également poursuivi des échanges ou accompagnements après la fin des séances dans 53 situations : relais avec le SAD Aide ou le SAD Soin, accueil de jour, démarches, orientations, mise en lien avec les partenaires ou soutien aux proches.

Chiffres clés 2025

283
demandes traitées

267
prises en charge

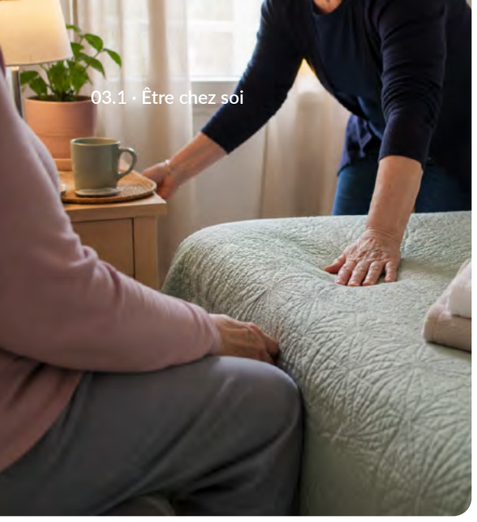
7 jours
de délai moyen entre la demande et l'évaluation

2 681
séances effectives réalisées

53
situations suivies ou accompagnées après la fin des séances

Ce que montre 2025

L'ESA accompagne autant le quotidien de la personne que l'équilibre du binôme aidant-aidé. En 2025, les équipes ont repéré davantage d'aidants en grande fatigue, parfois isolés face à l'évolution des troubles. Les soutenir, les orienter et leur redonner des repères devient une condition essentielle du maintien à domicile.



AHT

Offrir un relais, préparer le retour

Les Appartements d'Hébergement Temporaire accueillent au 13 quai de la Garonne, dans le 19e arrt de Paris, des personnes âgées ou en situation de handicap en perte d'autonomie. Le service dispose de 10 places et propose des séjours courts lorsque le domicile nécessite un relais : répit de l'aidant, retour d'hospitalisation, remise en état du logement, attente d'une solution durable ou mise à l'abri.

L'hébergement temporaire ne constitue pas une rupture avec le domicile. Il peut au contraire contribuer à le préserver. Un séjour peut être organisé lorsque l'aidant a besoin d'un temps de relais, après une hospitalisation, pendant des travaux ou une remise en état du logement, lors d'une altération de l'état général, en attente d'une solution pérenne ou dans certaines situations de mise à l'abri.

Aux AHT, la personne accueillie bénéficie d'un cadre familial, dans deux appartements de cinq places, avec une présence professionnelle continue. Le séjour permet d'observer la situation, de stabiliser le quotidien, de maintenir les soins, de soutenir les proches et de préparer la suite avec la personne et sa famille.

Les services de la Fondation et les partenaires extérieurs peuvent être mobilisés selon les besoins : SAD Aide, SAD Soin, ESA, ergothérapeute, psychologue, diététicienne, podologue, kinésithérapeutes ou médecins généralistes. Cette approche pluridisciplinaire évite de réduire le séjour à une simple solution d'hébergement.

En 2025, les AHT ont organisé 66 séjours. La majorité a répondu à un besoin de répit ou d'absence de l'aidant. Une autre part des séjours a permis d'accompagner des situations de transition : retour d'hospitalisation, altération de l'état général, attente d'une place en établissement ou recherche d'une solution durable. Cette diversité confirme le rôle des AHT comme solution souple dans des parcours de maintien à domicile parfois très fragiles.

Chiffres clés 2025

54
personnes accueillies

66
séjours organisés

2 349
journées réalisées

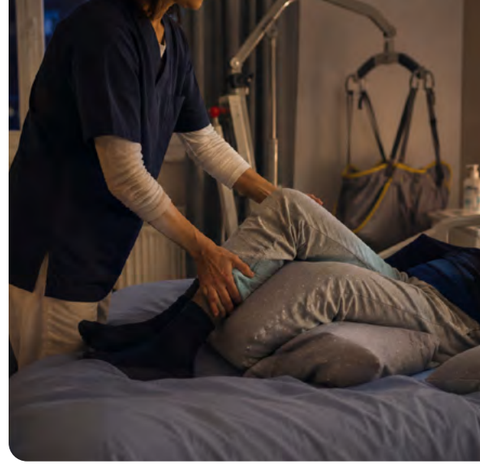
80,45 %
de taux d'occupation moyen

70 %
des séjours liés au répit ou à l'absence de l'aidant

81,8 %
de retours à domicile après le séjour

Ce que montre 2025

Les AHT répondent d'abord à un besoin de répit pour les proches aidants. Mais l'année montre aussi une progression des séjours de transition, après hospitalisation, altération de l'état général ou attente d'une solution durable. Le service devient ainsi un espace d'observation et d'ajustement, entre domicile, soin et orientation.



Dispositifs de nuit

Veiller la nuit, sécuriser le domicile

Les dispositifs de nuit interviennent à Paris auprès de personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées, lorsque le maintien à domicile nécessite une présence ou des passages nocturnes. Ils regroupent la Garde Itinérante de Nuit (GIN), les Unités de Logements Spécialisés (ULS) et le SAVS de nuit, avec une amplitude d'intervention de 21h à 7h.

En 2025, l'activité confirme la place spécifique de ces réponses dans le maintien à domicile. La nuit ne relève pas seulement d'une continuité de service après la journée : elle concentre des besoins particuliers, moins visibles, qui peuvent conditionner la possibilité même de rester chez soi. Aide au coucher ou au lever, accompagnement aux toilettes, repositionnement, réassurance, surveillance ou demandes imprévues liées à la douleur, à l'angoisse ou à une situation urgente.

Le SAVS de nuit a accompagné 8 personnes dans des logements spécialisés répartis sur quatre sites parisiens : Pont-Canal dans le 10e arrt, Duployé et Etex dans le 18e, et Goix dans le 19e. Chaque personne est locataire de son logement et bénéficie d'un accompagnement nocturne individualisé, ajusté à son projet de vie et à son niveau d'autonomie.

Les chiffres montrent un dispositif à faible file active, mais à forte intensité d'intervention. Les 2 365 interventions réalisées et les 2 172 heures de nuit au sein de l'ULS Hérold traduisent une présence régulière, structurante pour les personnes concernées. À cette échelle, chaque place compte : lorsqu'un logement spécialisé reste vacant, c'est une réponse rare qui ne bénéficie pas encore à une personne susceptible d'en avoir besoin.

La disponibilité des équipes permet également de répondre à des demandes non programmées. Cette capacité d'ajustement est déterminante : elle sécurise la nuit sans transformer le domicile en lieu institutionnel et sans remettre en cause le choix de vie à domicile.

Chiffres clés 2025

2 365
interventions réalisées par le SAVS de nuit

365
jours d'intervention

21h à 7h
présence nocturne

2 172
heures de nuit réalisées au sein de l'ULS Hérold

8
personnes accompagnées par le SAVS de nuit

6
bénéficiaires accompagnés à l'ULS Hérold

Ce que montre 2025

L'année met en évidence un paradoxe : les dispositifs de nuit répondent à des besoins rares, très ciblés et difficiles à couvrir par les réponses ordinaires, mais leur pleine utilité dépend de la réattribution effective des logements spécialisés vacants. L'enjeu n'est donc pas seulement d'assurer la présence nocturne ; il est aussi de rendre disponibles ces solutions pour les personnes dont le maintien à domicile en dépend.

Des réponses coordonnées pour être chez soi

Construire une continuité autour du domicile

Le SAD Mixte, les Appartements d'Hébergement Temporaire et les dispositifs de nuit répondent à des besoins différents. Ensemble, ils composent une continuité d'accompagnement capable de s'ajuster à l'évolution des situations : aide quotidienne, soins, troubles cognitifs, répit, sécurisation de la nuit, soutien des proches et préparation des relais.

1. Préserver le cadre de vie

Permettre aux personnes de rester dans un environnement familier, avec leurs repères, leur rythme et leurs habitudes

2. Ajuster l'accompagnement

Adapter les interventions à l'évolution des besoins et mobiliser les bonnes réponses au bon moment.

MAINTIEN À DOMICILE

Une continuité autour de la personne

3. Soutenir les proches

Offrir du répit, des relais et une présence professionnelle pour limiter l'épuisement des aidants.

4. Sécuriser les parcours

Limiter les ruptures, accompagner les retours à domicile et renforcer les relais lorsque les situations se fragilisent.

Chiffres clés 2025

1 306
personnes accompagnées

20%
des personnes accompagnées par le SAD ont mobilisé aide et soin

208
salariés mobilisés pour réaliser les accompagnements

365
jours d'activité du jour à la nuit

À retenir
Le maintien à domicile suppose une coordination continue. L'enjeu est de combiner les bonnes réponses, aide, soin, répit, adaptation, soutien aux proches, présence de nuit, au moment où la situation l'exige.

Enjeux et perspectives 2026

L'année 2025 confirme le rôle central de l'accompagnement à domicile dans le projet de la Fondation. Elle met aussi en évidence des situations plus complexes : avancée en âge, cumul des fragilités, intensité des passages, besoin de relais pour les aidants et nécessité d'une coordination plus fine entre les réponses.

01

Des situations à domicile plus complexes

Vieillissement, dépendance accrue, troubles cognitifs, retours d'hospitalisation, isolement et épuisement des proches demandent des réponses plus coordonnées et plus réactives.

02

Des métiers du domicile sous tension

Les interventions reposent sur des professionnels souvent seuls au domicile, dans des situations exigeantes. L'attractivité, la formation, les transmissions et le soutien des équipes sont indispensables à la continuité et à la qualité de l'accompagnement.

03

Des relais à rendre plus lisibles

AHT, ESA, dispositifs de nuit, soutien psychologique, répit, logements spécialisés : les réponses existent, mais leur articulation doit être plus claire pour les personnes, les proches et les partenaires.

Perspectives 2026

- Finaliser la structuration du SAD Mixte et ses circuits de coordination.
- Renforcer les transmissions entre SAD Aide, SAD Soin, ESA, AHT et dispositifs de nuit.
- Poursuivre le développement de l'usage des outils numériques pour mieux suivre les situations à domicile.
- Poursuivre les groupes de parole, formations et temps d'appui aux professionnels.
- Déployer le poste de psychologue dédié aux aidants au sein de l'ESA.

CAP 2026

L'enjeu n'est pas seulement de faire plus. Il est de mieux articuler les réponses existantes, de soutenir les équipes du domicile et d'accompagner les proches dans la durée.

Créer du lien.
Lien social, accès aux droits et participation citoyenne

Accompagnement social, accès aux droits, lieux de proximité, bénévolat, activités collectives : la Fondation agit pour permettre aux personnes isolées ou fragilisées de conserver des repères, des liens et une place dans la cité.



Le lien, une condition de l'autonomie

L'isolement fragilise. Il peut rendre les démarches plus difficiles, éloigner des soins, réduire les sorties, affaiblir la confiance en soi et rendre invisibles des besoins pourtant importants.

À travers le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et les actions du Service d'Action Sociale et Solidaire (SASS), la Fondation Maison des Champs accompagne des personnes pour qui le lien social, l'accès aux droits, la participation à des activités ou la possibilité d'être attendu quelque part participent directement à l'autonomie.

Ces actions prennent des formes complémentaires : accompagnement individuel, visites à domicile, entretiens, permanences de proximité, accompagnements extérieurs, soutien administratif ou numérique, veille sociale, temps collectifs, sorties, bénévolat et actions de convivialité.

Leur point commun est d'aller vers les personnes, de respecter leur rythme et de construire une relation de confiance. Il ne s'agit pas seulement d'aider, mais de permettre à chacun de retrouver des repères, d'exercer ses droits, de participer à la vie locale et de garder une place dans la cité.

Les réponses mobilisées

SAVS

Service médico-social . Adultes en situation de handicap psychique. Nord-Est parisien. Accompagnement individualisé, accès aux droits, coordination médico-sociale, participation sociale.

SASS

Service d'action sociale de proximité. Personnes isolées par l'âge, la maladie, le handicap ou la précarité. 11e, 18e, 19e et 20e arrᵗ de Paris. Aller-vers, lieux de proximité, soutien administratif, activités collectives, bénévolat.

Carrefour des Solidarités

19e arrᵗ. Socle historique du SASS : visites, bénévolat, convivialité, soutien administratif, actions collectives.

SIS (Solidarité Indochine

19e arrᵗ. Lieu de proximité au cœur de l'ensemble Indochine-Sérurier, avec Paris Habitat.

Charles Hermite

18e arrᵗ. Projet de "résidence autonomie de fait" avec Paris Habitat, la CNSA et la CNAV.

HLM Accompagnés / Habitants Solidaires

11e, 19e et 20e arrᵗ Action d'aller-vers avec Élogie-Siemp auprès de locataires fragilisés.

Chiffres clés 2025

50 personnes accompagnées par le SAVS

470 personnes accompagnées par le SASS

101 bénévoles mobilisés

4 dispositifs de proximité au sein du SASS

4 arrondissements d'intervention

À retenir

Le lien social n'est pas un supplément de l'accompagnement. Il permet de repérer les fragilités, de prévenir les ruptures, de soutenir l'accès aux droits et de maintenir les personnes dans une vie sociale, locale et citoyenne.



SAVS

Accompagner la vie sociale, soutenir le pouvoir d'agir

Le SAVS accompagne des adultes vivant avec un handicap psychique, résidant dans le Nord-Est parisien. Service médico-social de 45 places, il soutient l'autonomie, l'accès aux droits, les démarches du quotidien, le lien avec les soins et la participation à la vie sociale.

L'accompagnement repose sur plusieurs modalités complémentaires : visites à domicile, entretiens individualisés, accompagnements extérieurs, coordination médico-sociale, temps d'accueil, activités collectives et sorties. Ces actions permettent de travailler à la fois les besoins concrets du quotidien et la consolidation de repères relationnels stables.

La visite à domicile constitue un outil important, mais jamais automatique. Elle est pensée avec la personne et en équipe, car entrer dans l'intimité du logement suppose de trouver la juste place. Elle peut permettre de maintenir le lien lorsqu'une personne ne parvient plus à sortir, d'aider à habiter son logement, de soutenir des démarches ou de repérer une situation qui se fragilise.

Les accompagnements extérieurs permettent de sécuriser certains rendez-vous, tout en préparant progressivement la personne à reprendre appui sur ses propres repères.

Le SAVS assure également un important travail de coordination médico-sociale avec les soignants, les représentants légaux, les proches, les services sociaux et les partenaires médico-sociaux. Cette coordination permet de sécuriser les démarches et d'éviter que la personne ait à porter seule la complexité de son parcours.

L'année 2025 confirme l'importance d'un accompagnement régulier et stable. Pour des personnes vivant avec des fragilités psychiques, sociales ou relationnelles, la confiance, les repères et la continuité du cadre permettent de soutenir l'autonomie sans brusquer les parcours.

Chiffres clés 2025

50
personnes accompagnées

45
personnes présentes au 31 décembre

13 669
journées réalisées

302
jours d'ouverture

100,6 %
de taux d'occupation

9 ans
et 5 mois de durée moyenne d'accompagnement

Ce que montre 2025

En 2025, le SAVS a renforcé le travail d'autonomisation autour des accompagnements extérieurs. Il ne s'agit pas seulement d'accompagner physiquement une personne à un rendez-vous, mais de préparer avec elle le trajet, les échanges, les démarches et les relais possibles. Cette progression sécurise les parcours tout en soutenant le pouvoir d'agir.

SASS

Agir en proximité contre l'isolement et les fragilités sociales

Le Service d'Action Sociale et Solidaire (SASS) agit dans les 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris, auprès de personnes isolées par l'âge, la maladie, le handicap ou la précarité. Service d'action sociale de proximité, il propose de l'aller-vers, des lieux d'accueil, des visites, du soutien administratif ou numérique, des actions collectives, de la veille sociale et des orientations vers les bons relais.

Le SASS s'est développé à partir d'une logique de proximité. Ses actions s'appuient sur des lieux identifiés, des partenariats de quartier et une présence régulière auprès des habitants. Il agit aujourd'hui à travers quatre dispositifs : le Carrefour des Solidarités, Solidarité Indochine Sérurier, Charles Hermite et HLM Accompagnés / Habitants Solidaires.

L'action individuelle permet de rejoindre les personnes dans leur situation réelle : une démarche à réaliser, un courrier incompris, un rendez-vous à préparer, un droit à ouvrir, une difficulté numérique, une sortie devenue impossible, un besoin de soutien ou d'orientation. Lorsque le service ne peut pas répondre directement, il accompagne vers d'autres relais et assure un rôle de coordination.

Les temps collectifs jouent un rôle complémentaire. Cafés, ateliers, sorties, repas, activités culturelles ou temps de convivialité permettent de rompre l'isolement, de créer des liens entre habitants, de repérer des fragilités et d'inscrire les personnes dans une dynamique plus large que la seule demande d'aide.

Quatre leviers communs aux dispositifs du SASS

Aller vers
Visites à domicile, porte-à-porte, accompagnements extérieurs, présence dans les lieux de vie.

Accueillir près de chez soi
Lieux de proximité, permanences, cafés, ateliers, repères réguliers dans le quartier.

Soutenir les démarches
Aide administrative, soutien numérique, accès aux droits, orientation vers les bons relais.

Créer des occasions de lien
Temps collectifs, sorties, repas, activités culturelles, mobilisation bénévole.

Ce que montre 2025

Le SASS agit dans des territoires où l'isolement se combine souvent avec la précarité, l'âge, le handicap ou la perte de mobilité. En 2025, plus de la moitié des personnes accompagnées résident en quartier prioritaire de la ville, ce qui confirme l'importance d'une présence de proximité.



Le Carrefour des Solidarités

Un lieu d'entraide et de présence dans le 19e

Le Carrefour des Solidarités agit dans le 19e arrᵗ de Paris auprès de personnes vulnérables par l'isolement, la maladie, le handicap ou la précarité. Situé rue de Crimée, il associe salariés, bénévoles et temps collectifs pour proposer des visites, du soutien administratif, des accompagnements, des ateliers, des sorties et une veille sociale de proximité.

Le Carrefour répond à des besoins souvent peu couverts par les dispositifs ordinaires : aide ponctuelle dans les démarches, accompagnement extérieur, visite de convivialité, petit bricolage, soutien numérique, colis alimentaires ou orientation vers un relais adapté. L'action peut partir d'une demande simple, mais elle permet souvent de repérer une fragilité plus large : isolement, perte de mobilité, renoncement aux droits, fatigue d'un aidant ou dégradation du quotidien.

Les bénévoles jouent un rôle central dans cette présence de proximité. Encadrés par les professionnels, ils interviennent dans des missions concrètes et régulières : visites, appels, accompagnements, ateliers, sorties, aide administrative ou moments de convivialité. Cette organisation permet de proposer du temps, de la disponibilité et une relation complémentaire à celle des professionnels.

Les temps collectifs complètent les accompagnements individuels. Ateliers, cafés, sorties, repas, bals ou activités culturelles permettent de sortir de chez soi, de retrouver un rythme, de créer des liens et d'être attendu quelque part. Le Carrefour agit ainsi comme un lieu ressource : on peut y venir pour une aide, mais aussi pour participer, rencontrer d'autres personnes ou reprendre une place dans la vie du quartier.

Chiffres clés 2025

226
personnes accompagnées par le Carrefour

80
bénévoles mobilisés

526
visites de convivialité

2 825
participations aux temps collectifs

148
actions de soutien administratif

30
sorties collectives organisées

Ce que montre 2025

Les actions du Carrefour relèvent autant de la prévention que du lien social : perte de mobilité, malnutrition, épuisement des aidants, illectronisme, non-recours aux droits ou veille santé. Cette diversité permet d'agir avant que les difficultés ne deviennent des ruptures.

SIS

Un lieu de proximité au cœur d'Indochine-Sérurier



Ouvert en 2023, SIS (Solidarité Indochine Sérurier) est implanté au cœur de l'ensemble Paris Habitat Indochine-Sérurier, dans le 19e arrondissement : 1 200 logements Habitat Bon Marché (HBM), un quartier prioritaire et une part importante d'habitants âgés vivant seuls. Le dispositif propose un lieu d'accueil, des activités, de l'aide ponctuelle et une démarche d'aller-vers auprès de locataires isolés ou fragilisés.

Le projet repose sur une présence régulière au cœur de l'ensemble résidentiel. Le local, prêté par Paris Habitat, est ouvert trois jours par semaine. Il permet d'accueillir les habitants sans rendez-vous, autour d'un café, d'une activité ou d'une aide ponctuelle : lire un courrier, comprendre une démarche, débloquer une difficulté numérique, demander un appui concret ou simplement venir passer un moment.

En complément, l'équipe développe une démarche d'aller-vers. Les bénévoles peuvent aller chercher une personne jusque dans son appartement pour l'aider à rejoindre une activité, sécuriser un déplacement dans la résidence, proposer une visite de convivialité ou accompagner une démarche. Cette proximité est essentielle pour des habitants qui ne sollicitent pas toujours spontanément les dispositifs.

Le partenariat avec Paris Habitat structure fortement l'action. Les gardiens facilitent les premières rencontres, le porte-à-porte et la transmission de certaines situations. Les échanges avec la conseillère sociale et la conseillère en relogement permettent aussi d'identifier des réponses adaptées, notamment lorsque les habitants expriment des inquiétudes liées à la réhabilitation du quartier.

Repère

SIS entre dans une phase d'appropriation par les habitants. Après une première période de découverte, le lieu est moins fréquenté de manière occasionnelle, mais plus régulièrement par les personnes qui l'identifient comme une ressource. L'enjeu est de poursuivre l'aller-vers pour maintenir le lien avec les habitants les plus éloignés.

En 2025, SIS a touché moins de personnes qu'en 2024, mais les habitants venus ont fréquenté le lieu plus régulièrement. Cette fidélisation indique que le dispositif devient progressivement une ressource identifiée dans le quartier. L'enjeu est désormais de consolider cette appropriation tout en poursuivant l'aller-vers auprès des personnes les plus isolées.

Chiffres clés 2025

107
personnes rencontrées

158
permanences assurées

1 638
participations aux actions et activités

3
jours d'ouverture par semaine

+41 %
de participation moyenne par permanence

17
bénévoles mobilisés



03.2 · Créer du lien

Charles Hermite

Une résidence autonomie de fait dans le 18e arrt de Paris

Lancé en mai 2025 avec Paris Habitat, le projet Charles Hermite répond à l'appel à projets de la CNSA "Accompagnement au vieillissement dans les quartiers prioritaires de la ville". Implanté dans l'îlot Charles Hermite, dans le 18e arrondissement, il vise à soutenir les seniors d'un grand ensemble HBM vieillissant, enclavé et concerné par une réhabilitation lourde.

Le projet s'inscrit dans un contexte urbain spécifique : 1 295 logements répartis en 26 bâtiments, pas toujours accessibles, dans le quartier prioritaire Porte de la Chapelle / Charles Hermite. Environ 600 habitants ont plus de 65 ans, dont 150 plus de 80 ans. Une partie des ménages seniors cumule isolement, faibles ressources et taux d'effort élevé, tandis que la réhabilitation à venir peut susciter de fortes inquiétudes.

Charles Hermite cherche à créer une "résidence autonomie de fait", sans transformer le quartier en établissement. Le local mis à disposition par Paris Habitat sert de point d'appui : accueil informel, permanences, ateliers, aide administrative ou numérique, visites, appels de vigilance, accompagnements pédestres ou en fauteuil roulant. L'objectif est d'être connu, mobilisable et réactif, pour que les habitants sollicitent une aide avant que la situation ne se dégrade.

L'aller-vers prend ici une dimension très opérationnelle. Les premiers liens se construisent par les appels, le porte-à-porte, les déambulations en pied d'immeuble et les signalements des gardiens, des amicales de locataires et des partenaires locaux. Les gardiens jouent un rôle décisif dans le repérage de personnes âgées isolées peu visibles.

Le projet assure aussi une fonction d'évaluation, d'orientation et de prévention. Lorsque les demandes dépassent l'aide ponctuelle, l'équipe peut orienter vers les services de la Fondation (SAD mixte, ESA) ou vers les partenaires du territoire : Maison des Aînés et des Aidants, Maison des Solidarités, CPTS, conseillère sociale de Paris Habitat, associations locales ou acteurs de santé. Cette capacité à relier les habitants aux bons interlocuteurs donne au dispositif une fonction de veille sociale.

Ce que montre 2025

Charles Hermite marque un changement d'échelle : il ne s'agit plus seulement d'ouvrir un lieu de proximité, mais d'organiser une présence de quartier autour du vieillissement dans l'habitat social. L'enjeu est de rendre l'aide visible, accessible et coordonnée, avant même qu'une demande ne soit formulée.

Chiffres clés 2025

103
personnes accompagnées

160
permanences et activités depuis le 13 mai

797
participations aux actions et activités

74,5
âge moyen

1 295
logements concernés

600
habitants de plus de 65 ans environ



HLM Accompagnés Habitants Solidaires

Aller vers les locataires isolés

Lancé en juillet 2024 avec Élogie-Siemp, HLM Accompagnés / Habitants Solidaires intervient dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrt de Paris auprès de locataires du parc social isolés ou fragilisés. Repérés par le bailleur ou les partenaires, ils peuvent cumuler précarité, problèmes de santé, troubles psychiques, difficultés administratives ou risque de rupture dans le logement. Le dispositif repose sur une démarche d'aller-vers, au domicile ou dans un lieu choisi par la personne.

L'accompagnement part souvent d'une demande simple : comprendre un courrier, préparer un rendez-vous, traiter une difficulté de logement, accéder à une aide alimentaire, reprendre contact avec un service ou être accompagné dans un déplacement. Cette première demande permet parfois d'ouvrir un travail plus global : accès aux droits, santé, mobilité, médiation, lien social ou orientation vers un relais adapté.

La relation se construit progressivement, sans imposer de réponse immédiate. Certaines personnes ne sollicitent plus les services sociaux, ne se reconnaissent pas dans les dispositifs existants ou ont connu des ruptures répétées. L'enjeu est alors de reprendre contact, de restaurer la confiance et de soutenir la capacité à demander de l'aide.

Le partenariat avec Élogie-Siemp reste structurant. Le bailleur repère des situations préoccupantes dans son parc social ; la Fondation apporte une approche relationnelle, sociale et progressive. Des points réguliers permettent d'ajuster les suivis et de construire des relais lorsque la situation dépasse le cadre du dispositif.

En 2025, les suivis ont mobilisé un travail de coordination avec les services de la Fondation et les partenaires du territoire. Ces échanges permettent de prioriser les démarches, d'éviter les ruptures et d'orienter les locataires vers des appuis capables de prendre le relais dans la durée.

Chiffres clés 2025

34
personnes accompagnées

25
ménages suivis en décembre

33
orientations proposées depuis le début du projet

513
actions menées

3
ménages orientés vers le SAD

1
demande AHT ayant abouti

Ce que montre 2025

Après un an et demi de fonctionnement, HLM Accompagnés précise sa place : rétablir un premier lien avec des locataires repérés par le bailleur, puis organiser les relais nécessaires sans se substituer aux accompagnements de droit commun.

Créer du lien

Des lieux, des droits, des relais et des occasions d'agir

L'année 2025 confirme la complémentarité du SAVS et du SASS. Dans des cadres différents, ces services permettent à des personnes isolées, fragilisées ou en situation de handicap de retrouver des repères, d'accéder à leurs droits, de participer à des activités et de rester reliées à leur quartier.

1. Repérer les fragilités peu visibles

Visites, appels, porte-à-porte, permanences et présence de quartier permettent d'identifier des situations qui ne remontent pas toujours par les dispositifs classiques.

2. Rendre les droits accessibles

Aide administrative, soutien numérique, préparation de rendez-vous et orientation permettent de lever des obstacles concrets dans les parcours.

3. Construire des lieux de confiance

Carrefour, SIS, Charles Hermite, ateliers, cafés et permanences donnent aux personnes des espaces réguliers, accessibles et identifiés.

4. Redonner une place active

Sorties, activités culturelles, repas, groupes, ateliers et engagement bénévole permettent aux personnes accompagnées de rester actrices de leur vie sociale.

CRÉER DU LIEN

Repères · droits · lieux participation

Chiffres clés 2025

4 445
actions individuelles

3 650
participations collectives

277
bénéficiaires en quartier prioritaire de la ville

520
personnes accompagnées

A retenir

Le lien social n'est pas un supplément de l'accompagnement. Il permet de repérer les fragilités, d'ouvrir des droits, de prévenir les ruptures et de maintenir les personnes dans une vie sociale, locale et citoyenne.

Enjeux et perspectives 2026

L'année 2025 confirme la montée en puissance des actions de proximité. Elle montre aussi plusieurs enjeux pour 2026 : consolider les dispositifs récents, maintenir l'aller-vers auprès des personnes les moins visibles, soutenir les bénévoles et renforcer les relais avec les partenaires de quartier.

01 — **Soutenir les parcours dans la durée**

Renforcer les accompagnements individualisés du SAVS et du SASS, en tenant compte du rythme des personnes, de leurs fragilités psychiques, sociales ou liées à l'âge, et de leurs besoins d'accès aux droits, aux soins et à la vie quotidienne.

02 — **Développer le pouvoir d'agir et la participation**

Poursuivre les actions collectives, les sorties, les temps d'accueil, les groupes d'expression et les démarches favorisant la participation des personnes accompagnées à la vie sociale et citoyenne.

03 — **Consolider les dispositifs récents**

Stabiliser HLM Accompagnés et Charles Hermite, renforcer leur lisibilité auprès des habitants et partenaires, et inscrire leur action dans la durée, en lien avec les bailleurs sociaux et les acteurs de quartier.

Perspectives 2026

- Poursuivre l'information des habitants, bailleurs et partenaires sur les lieux de proximité et leurs modalités d'accueil.
- Renforcer les groupes d'expression, les temps collectifs et la participation citoyenne.
- Poursuivre l'aller-vers auprès des personnes isolées.
- Soutenir et fidéliser les bénévoles.
- Développer les coopérations avec les bailleurs et les acteurs locaux.
- Étudier l'adaptation de cette démarche de proximité à d'autres quartiers.

CAP 2026

L'enjeu est de consolider une même ambition sous des formes complémentaires : accompagner dans la durée, aller vers les personnes isolées, créer des lieux repères, soutenir l'accès aux droits et favoriser la participation sociale. Le SAVS et le SASS contribuent ainsi, chacun selon son cadre, à maintenir les personnes dans une vie sociale, locale et citoyenne.

Cultiver le soin de soi.
Santé, habitat, droits et continuité des parcours

Quand la maladie, la précarité, l'instabilité du logement ou l'absence de droits fragilisent les parcours, le soin ne peut pas reposer sur la seule personne. La Fondation agit pour recréer les conditions du soin : un lieu, des droits, des relais, une coordination et une relation de confiance.



Quand le soin dépend aussi du logement, des droits et du lien

Dans les situations de grande fragilité, les besoins ne se présentent presque jamais séparément. Une maladie chronique peut être aggravée par l'absence de droits, un logement instable, un habitat dégradé, l'isolement ou la difficulté à se repérer dans le système de soins.

Face à ces réalités, la Fondation mobilise des réponses complémentaires. Certaines proposent un hébergement et une coordination médico-psycho-sociale. D'autres interviennent sans héberger, au plus près des lieux de vie, dans les structures d'accueil, les hôtels sociaux, les logements précaires ou les situations d'habitat dégradé. D'autres encore soutiennent les professionnels et les partenaires pour mieux coordonner les parcours.

Ce champ d'action rassemble des services différents, mais reliés par une même exigence : éviter que les situations complexes ne deviennent des impasses. Cultiver le soin de soi suppose alors de recréer les conditions du soin : un lieu, des droits, une relation de confiance, des professionnels coordonnés et des relais adaptés.

Les réponses mobilisées

ACT Paris et ACT Val-de-Marne

Hébergement médico-social temporaire
Personnes vivant avec une maladie chronique invalidante, en situation de précarité, nécessitant un accompagnement médico-psycho-social global.

ACT Hors les Murs

Équipe mobile médico-sociale · Val-de-Marne
Accompagnement sans hébergement de personnes vivant avec une maladie chronique, dans un logement instable, un hébergement précaire, chez un tiers ou sans solution adaptée.

Coordination mesure 27

Coordination territoriale · Val-de-Marne
Appui aux équipes mobiles médico-sociales, régulation des situations complexes, analyse des besoins et amélioration de la couverture territoriale.

ESSIP

Soins infirmiers précarité · Paris
Soins, évaluations, permanences et accompagnements vers les soins auprès de personnes très éloignées du système de santé, dans les lieux de vie ou d'accueil.

Équipe Mobile Diogène

Habitat, incurie, isolement · Paris
Intervention sur sollicitation de professionnels lorsque l'habitat dégradé, l'encombrement ou l'isolement compromettent la santé, la sécurité ou le maintien dans le lieu de vie.

À retenir

Cultiver le soin de soi ne signifie pas laisser chacun seul face à sa santé. Pour les personnes en situation de grande fragilité, le soin devient possible lorsque les conditions autour d'elles sont réunies : stabilité, droits, confiance, coordination et relais adaptés.

Chiffres clés 2025

6 réponses complémentaires
ACT Paris · ACT Val-de-Marne · ACT Hors les Murs · Coordination mesure 27 · ESSIP · EMD

2 territoires d'ancrage
Paris et Val-de-Marne

4 modalités d'action
héberger · aller vers · soigner · coordonner

1 nouvelle équipe mobile créée en 2025
Équipe Mobile Diogène, lancée le 1er octobre 2025

Pôle ACT

Une organisation commune pour des parcours médico-sociaux complexes

Le pôle ACT réunit les ACT Paris, les ACT Val-de-Marne, l'ACT Hors les Murs et la coordination des équipes mobiles médico-sociales du Val-de-Marne. Cette organisation commune vise à renforcer la cohérence des pratiques, la continuité des parcours et les coopérations entre hébergement, accompagnement mobile et coordination territoriale.

Ancrage historique

Les ACT de la Fondation prolongent l'histoire d'Alternat'HIV, association fondée en 1993 pour accueillir, soutenir et héberger des personnes concernées par le VIH. Repris par la Fondation, cet héritage a durablement marqué sa culture d'accompagnement : articuler le soin, le logement, les droits et la dignité des personnes dans des parcours souvent fragilisés. Plusieurs acteurs de cette histoire ont ensuite accompagné la vie de la Fondation, contribuant à ses choix, à sa gouvernance et à son identité.

L'hébergement en ACT ne se limite pas à une mise à l'abri. Il permet de stabiliser une situation de santé, de coordonner les soins, d'ouvrir ou de maintenir des droits et de soutenir la personne dans son quotidien. Les équipes travaillent avec les médecins traitants, hôpitaux, spécialistes, professionnels paramédicaux, services sociaux et partenaires du logement.
L'accompagnement est construit avec chaque résident, selon son état de santé, son parcours, sa situation administrative, ses ressources et son degré d'autonomie. Les entretiens, visites à domicile, accompagnements extérieurs, ateliers collectifs et temps de convivialité permettent de travailler à la fois la santé, le logement, les droits, la vie sociale et la confiance en soi.

Chiffres clés 2025

132 personnes accompagnées

83 places d'hébergement médico-social

23 places pour l'ACT Hors les murs du Val-de-Marne

ACT avec hébergement

Deux territoires, une même logique d'accompagnement



Les ACT Paris et Val-de-Marne hébergent temporairement des personnes vivant avec une maladie chronique, en situation de précarité ou de fragilité sociale. L'accompagnement associe coordination médicale, soutien psychologique, accès aux droits, vie quotidienne, éducation thérapeutique et préparation de la sortie vers un lieu de vie stable.

Chiffres clés 2025

Paris

39 places autorisées
42 personnes accueillies
12 admissions
4 sorties accompagnées

Val-de-Marne

44 places autorisées
49 personnes accueillies
7 admissions
9 sorties accompagnées

L'hébergement en ACT constitue une étape de stabilisation dans des parcours marqués par la maladie chronique, la précarité et l'instabilité résidentielle. Les équipes coordonnent les soins avec les médecins, hôpitaux, spécialistes et professionnels paramédicaux, tout en accompagnant les démarches sociales, administratives, psychologiques et liées au logement.

En 2025, les ACT ont renforcé le travail de continuité entre les dispositifs. Dans le Val-de-Marne, plusieurs admissions ont concerné des personnes déjà suivies par l'ACT Hors les Murs, permettant une entrée en hébergement avec une connaissance préalable de la situation, des besoins de santé et des adaptations nécessaires. Cette transition limite les ruptures pour des personnes aux profils médicaux lourds.

Le programme "Cultiver le soin de soi" a continué à structurer les actions collectives : éducation thérapeutique, alimentation, estime de soi, santé mentale, vie affective et sexuelle, sport adapté, culture, couture, jardinage ou ciné-débat. Ces espaces soutiennent l'autonomie des résidents, leur compréhension de la maladie et leur capacité à retrouver confiance dans leurs propres ressources.

La préparation de la sortie reste un axe majeur. Elle se travaille dès le séjour : accès ou maintien des droits, demandes de logement, démarches DALO, apprentissage du "savoir habiter", coordination avec les partenaires et relais après l'ACT. En 2025, ces projets ont parfois été freinés par la complexité administrative, notamment autour des titres de séjour, des ressources et de l'accès aux droits.



ACT Hors les murs

Accompagner sans héberger

L'ACT Hors les murs du Val-de-Marne accompagne des personnes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques, en situation de précarité sociale et résidentielle. Sans proposer d'hébergement, l'équipe intervient dans le lieu de vie réel des personnes : logement propre, hébergement chez un tiers, habitat provisoire, structure d'hébergement, hôtel social ou abri précaire.

L'intervention commence par une évaluation sur le lieu de vie, réalisée en binôme avec un professionnel social et un professionnel médical ou paramédical. Cette première rencontre permet d'apprécier la situation dans son environnement réel : état de santé, conditions d'hébergement, droits ouverts ou à renouveler, compréhension des soins, ressources disponibles et partenaires déjà présents.

L'accompagnement vise à maintenir ou restaurer une continuité médico-psycho-sociale. L'équipe soutient la coordination des soins, les démarches administratives, l'accès ou le maintien des droits, le lien avec les structures d'hébergement, le 115, les référents sociaux, les équipes mobiles et les partenaires de santé. Elle intervient souvent lorsque la maladie chronique se combine à l'instabilité résidentielle, à l'isolement, aux troubles psychiques ou à l'absence de droits stabilisés.

En 2025, les démarches liées au séjour et à l'accès aux droits ont fortement pesé sur les parcours. Pour une partie importante des personnes accompagnées, la coordination médicale ne peut avancer qu'en parallèle d'un travail social long : renouvellements de droits, demandes de titre de séjour, domiciliation, couverture santé, ressources ou recherche d'un hébergement plus adapté.

L'année a aussi marqué une montée en charge du dispositif, avec la création de nouvelles places. Cette extension renforce la capacité d'intervention, mais souligne aussi la nécessité de consolider les recrutements et les relais, dans un contexte où les situations signalées demandent souvent une réponse pluridisciplinaire et durable.

Chiffres clés 2025

41
personnes accompagnées

23
places autorisées

5
nouvelles places créées en 2025

Ce que montre 2025

L'ACT Hors les murs répond à des situations où l'hébergement n'est pas toujours la première réponse possible. En 2025, l'extension de places confirme le besoin d'un accompagnement médico-psycho-social mobile, capable d'intervenir dans des lieux de vie instables tout en préparant les relais vers les soins, les droits ou un hébergement adapté.



Coordination de la mesure 27

Structurer l'aller-vers médico-social dans le Val-de-Marne

Déployée depuis 2022, la coordination mesure 27, issue du Ségur de la santé, soutient les équipes mobiles médico-sociales du Val-de-Marne. Elle facilite les échanges, les orientations et les relais entre les acteurs intervenant auprès de personnes en rupture de parcours ou éloignées des dispositifs de droit commun.

La coordination agit comme un dispositif ressource pour les équipes mobiles et les partenaires. Elle ne se substitue pas aux interventions de terrain : elle facilite l'orientation des situations vers les équipes adaptées, organise les échanges nécessaires et soutient les prises en charge conjointes lorsque les parcours sont trop complexes pour être portés par un seul acteur.

Les situations signalées associent souvent vulnérabilités sanitaires, sociales et administratives : droits fragiles ou inexistants, accès aux soins difficile, hébergement instable, troubles psychiques, vieillissement, isolement ou perte d'autonomie. En 2025, 218 signalements ont été reçus, principalement orientés par les hôpitaux, le 115 et le SIAO.

L'année a confirmé l'importance d'un ancrage territorial plus fin. Les permanences organisées en hôtels sociaux avec plusieurs partenaires permettent de repérer plus tôt les problématiques sanitaires, d'orienter les personnes et de limiter le renoncement aux droits. La coordination assure ainsi une fonction d'observatoire, en analysant les signalements, les besoins et la couverture du territoire.

En 2025, cette fonction s'est renforcée avec l'arrivée d'un poste supplémentaire à mi-temps et la réalisation d'une cartographie des permanences.

Chiffres clés 2025

218
signalements reçus

6
équipes mobiles médico-sociales coordonnées

Hôpitaux · 115 · SIAO
principaux orienteurs

Ce que montre 2025

La coordination mesure 27 passe d'un repérage global des besoins à une lecture plus fine du territoire. L'analyse des signalements et la cartographie des permanences permettent d'identifier les zones mieux couvertes, les besoins persistants et les relais à renforcer pour les situations les plus complexes.



ESSIP

Soigner là où l'accès aux soins se rompt

Créée en 2022, l'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) intervient à Paris auprès de personnes en grande précarité, souvent éloignées du système de santé. L'équipe se déplace dans les centres d'hébergement, hôtels sociaux, logements précaires et accueils de jour pour réaliser des soins, évaluer les besoins et accompagner les personnes vers les dispositifs de droit commun.

L'ESSIP assure des soins infirmiers, mais son rôle ne se limite pas aux actes techniques. Les professionnels évaluent les besoins, coordonnent les parcours, accompagnent les personnes vers les dispositifs de santé et travaillent avec les partenaires sociaux et médico-sociaux pour éviter les ruptures de soins.

En 2025, l'extension de 25 places accordée par l'ARS a permis une montée progressive de la file active et le déploiement de permanences hebdomadaires en accueils de jour. Ces permanences, organisées avec les partenaires parisiens, proposent des soins sans rendez-vous dans des espaces identifiés et sécurisants pour des personnes très éloignées du système de santé.

Les situations rencontrées demandent une forte adaptation des pratiques. Une partie des personnes accompagnées ne dispose d'aucune couverture santé, ce qui limite l'accès aux soins ordinaires et oblige l'équipe à s'appuyer sur les PASS, les médecins partenaires ou les structures d'accueil pour obtenir prescriptions, matériel ou relais adaptés.

L'activité confirme aussi l'évolution des publics accompagnés. L'ESSIP intervient auprès de personnes vieillissantes, présentant souvent des pathologies chroniques, des troubles psychiques, une dégradation de l'état général ou des soins de plus en plus techniques. L'accès au soin repose alors sur une présence régulière, une relation progressive et le respect du rythme de chaque personne.

Ce que montre 2025

Pour les personnes très éloignées du système de santé, orienter ne suffit pas toujours. L'ESSIP permet de transformer une indication de soin en parcours réel : préparer, rassurer, accompagner vers les PASS ou les relais médicaux, puis soutenir l'accroche dans la durée.

Chiffres clés 2025

162
personnes accompagnées

353
consultations de soins en permanence

69
places autorisées

51
personnes accompagnées sans couverture santé



Équipe Mobile Diogène

Intervenir quand l'habitat devient un risque

Créée le 1er octobre 2025, l'Équipe Mobile Diogène (EMD) intervient à Paris, sur sollicitation de professionnels, auprès de personnes dont les conditions de logement, d'hygiène ou d'isolement compromettent la santé, la sécurité ou le maintien dans le lieu de vie. Elle articule les dimensions sociales, sanitaires, psychologiques et environnementales des situations.

L'EMD intervient à domicile ou dans des structures de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion : CHU, CHRS, pensions de famille, hôtels sociaux, résidences sociales ou résidences autonomie. Les situations concernent souvent des personnes isolées, peu demandeuses d'aide, parfois en rupture de soins, avec un logement encombré, dégradé ou difficilement accessible.

L'accompagnement repose sur une démarche progressive. L'équipe réalise une évaluation clinique, un diagnostic de l'habitat, des visites à domicile, des entretiens individuels et un travail de coordination avec les professionnels déjà présents. L'objectif n'est pas de "vider" un logement, mais de sécuriser les espaces essentiels, de réduire les risques et de restaurer un lien avec les soins, les droits ou les relais adaptés.

Les interventions demandent du temps et un ajustement constant. Plusieurs rencontres peuvent être nécessaires avant qu'une personne accepte l'entrée au domicile ou une action concrète. Une réponse trop rapide, centrée uniquement sur le désencombrement, peut être vécue comme violente et compromettre le lien. L'équipe doit donc articuler l'urgence perçue par les structures, le rythme de la personne et les risques présents.

Le travail partenarial est central. L'EMD intervient avec les structures d'hébergement, les services sociaux, les services d'aide et de soins à domicile, les professionnels de santé, les CPTS, les acteurs de la salubrité et des partenaires spécialisés dans le désencombrement ou la désinsectisation. Cette coordination permet de construire des réponses progressives et de soutenir les professionnels confrontés à des situations souvent en impasse.

Ce que montre 2025

En six mois, les demandes adressées à l'EMD ont largement dépassé les prévisions initiales. Ce démarrage confirme le besoin d'une réponse spécialisée à l'interface de l'habitat, de la santé, du lien social et de la coordination.

Chiffres clés jusqu'au 31 mars 2026 (6 mois d'activité)

65 ans
âge moyen des personnes accompagnées

59%
de situations préoccupantes

83
demandes de prise en charge après six mois d'activité

46
situations en cours de suivi au 31 mars 2026

Reconstruire des continuités de soin

Santé, habitat, droits et lien : coordonner les réponses quand les parcours se fragilisent

Les services réunis dans ce sous-chapitre interviennent lorsque la santé, l'habitat, les droits et l'accompagnement social ne peuvent plus être traités séparément. Ensemble, ils cherchent à stabiliser les situations, restaurer l'accès aux soins, soutenir les démarches et organiser les relais nécessaires pour éviter que les parcours ne se rompent.

1. Stabiliser les situations

Hébergement, soins, accompagnement social, soutien psychologique et suivi du quotidien permettent de réduire les ruptures et de sécuriser les parcours les plus fragiles.

2. Aller vers les lieux de vie

Les équipes interviennent dans les appartements, hôtels sociaux, accueils de jour, structures d'hébergement, logements précaires ou habitats dégradés, au plus près de la réalité des personnes.

CONTINUITÉS DE PARCOURS

Santé · habitat
droits · coordination

3. Rendre le soin possible

Évaluation, soins, prévention, ETP, coordination médicale et accompagnements vers le droit commun permettent de transformer des besoins de santé dispersés en parcours plus continus.

4. Organiser les relais

Les services travaillent avec les hôpitaux, PASS, 115, SIAO, bailleurs, structures AHI, acteurs de santé, services sociaux et partenaires spécialisés pour éviter que les situations restent sans suite.

Chiffres clés 2025

132
personnes accompagnées par le pôle ACT

218
signalements reçus par la coordination mesure 27

162
personnes accompagnées par l'ESSIP

83
demandes adressées à l'Équipe Mobile Diogène

1 nouvelle équipe mobile créée : l' Équipe Mobile Diogène
25 places supplémentaires accordées à l'ESSIP
5 nouvelles places ACT HLM créées

Enjeux et perspectives 2026

L'année 2025 confirme la nécessité d'articuler santé, droits, habitat et coordination. En 2026, l'enjeu sera de consolider les réponses existantes, d'accompagner les évolutions d'organisation et de renforcer les relais autour des situations les plus complexes.

01 Sécuriser les parcours malgré les freins administratifs

Les difficultés d'accès ou de maintien des droits, les titres de séjour, les ressources et le logement peuvent fragiliser les sorties d'ACT, l'accès aux soins ou la continuité des accompagnements. Cet enjeu ressort fortement des ACT et de l'ACT HLM, notamment lorsque des personnes médicalement stabilisées restent bloquées par leur situation administrative.

02 Adapter les lieux et les réponses mobiles

Les parcours les plus fragiles nécessitent à la fois des lieux d'hébergement adaptés, des réponses hors les murs et des interventions dans les lieux de vie. Les projets immobiliers ACT, l'extension ACT HLM, les permanences ESSIP et le démarrage de l'EMD participent à cette adaptation.

03 Renforcer les relais entre acteurs

Les situations complexes demandent une coordination durable entre services de la Fondation, hôpitaux, PASS, 115, SIAO, bailleurs, structures AHI, acteurs de santé, services sociaux et partenaires spécialisés. La coordination mesure 27 et les outils territoriaux doivent soutenir ce travail sans se substituer aux équipes de terrain.

Perspectives 2026

- Accompagner les projets immobiliers des ACT à Villejuif et Ivry, afin d'adapter les lieux d'accueil, les hébergements et les espaces de travail aux besoins des résidents et des équipes.
- Consolider les transitions entre ACT avec hébergement, ACT Hors les Murs et dispositifs de droit commun.
- Poursuivre les permanences, évaluations et actions d'aller-vers dans les lieux de vie et d'accueil.
- Renforcer l'analyse territoriale des besoins dans le Val-de-Marne, notamment par la cartographie des permanences et l'ajustement de la couverture des équipes mobiles.
- Poursuivre le programme "Cultiver le soin de soi" et les actions collectives autour de l'ETP, de l'autonomie et de la qualité de vie.
- Consolider les équipes mobiles après les extensions de capacité : pourvoir le poste social créé à l'ACT Hors les Murs, stabiliser les organisations de l'ESSIP et structurer le démarrage de l'Équipe Mobile Diogène.

CAP 2026

Pour 2026, l'enjeu est de consolider les diverses réponses : entrer dans le soin, accéder à ses droits, trouver un lieu adapté, maintenir les relais et éviter que les situations les plus complexes ne restent sans continuité.

Devenir soi.
Accueillir les premiers temps de la vie

À la crèche Sainte-Lucie, la Fondation accompagne les jeunes enfants dans leurs premiers repères : sécurité affective, éveil, autonomie progressive, vie collective et lien de confiance avec les familles.





Crèche Sainte-Lucie

Un lieu d'accueil, d'éveil et de continuité éducative

La crèche Sainte-Lucie est un établissement d'accueil du jeune enfant de 66 berceaux, situé rue des Bernardins dans le 5e arrt de Paris. Gérée par la Fondation depuis 2005, elle accueille des enfants de 3 mois à 3 ans dans un cadre qui associe sécurité affective, éveil, respect du rythme de chacun et relation de confiance avec les familles.

L'accueil commence avec la familiarisation, organisée avec les familles et adaptée au rythme de chaque enfant. Les repères du quotidien (arrivées, repas, sommeil, jeux, changes, départs) permettent à l'enfant de trouver progressivement sa place dans un environnement collectif, avec les adultes comme avec les autres enfants.

L'équipe veille au respect du rythme de chacun : sommeil, repas, jeux, déplacements, interactions, temps de séparation et retrouvailles avec les parents. Cette attention soutient l'autonomie progressive sans brusquer les étapes, dans un cadre pensé pour la sécurité physique et affective.

Le projet pédagogique s'appuie sur le jeu libre, l'aménagement des espaces et le renouvellement du matériel. Les pôles de jeux, la salle à inspiration Snoezelen, le bac à sable, les activités sensorielles, motrices et créatives soutiennent l'éveil, l'exploration et la confiance de l'enfant dans ses capacités.

En 2025, la crèche a traversé une période de transition organisationnelle, marquée par des mouvements de direction. L'activité a été ajustée en fin d'année afin de préserver la qualité d'accueil et les conditions de travail. Malgré ce contexte, l'équipe terrain est restée stable et les éducatrices de jeunes enfants étaient au complet, permettant de maintenir les repères pédagogiques.

Chiffres clés jusqu'au 31 mars 2026

66
berceaux agréés

120 708
heures de présence réalisées

224
journées d'ouverture réalisées

72%
de taux de fréquentation réalisé

Ce que montre 2025

Dans une année marquée par une transition de direction, la stabilité de l'équipe terrain et la présence des éducatrices de jeunes enfants ont permis de maintenir les repères pédagogiques. La qualité d'accueil repose autant sur l'organisation que sur la continuité des adultes auprès des enfants.

Soutenir les équipes, préparer la relève

Dans un secteur sous tension, la Fondation accompagne ses professionnels par la formation, l'intégration et la transmission des savoir-faire.

En 2025, la Fondation compte environ 380 salariés actifs au 31 décembre, représentant 329 ETP. Les métiers de l'accompagnement, du domicile et du soin constituent le cœur des effectifs. Cette réalité traduit la nature même de l'activité de la Fondation : une organisation où la qualité de l'accompagnement repose d'abord sur la présence, les compétences et la stabilité des professionnels auprès des personnes.

Les données RH font apparaître plusieurs caractéristiques structurantes : une forte féminisation des équipes, une place importante du temps partiel, un vieillissement d'une partie des effectifs et des difficultés de recrutement sur des métiers clés. Ces éléments renforcent l'importance de la fidélisation des salariés par un soin porté à l'intégration des nouveaux salariés, le développement des compétences et l'amélioration des conditions de travail. S'ajoute un enjeu de renforcement de notre marque employeur.

Les enjeux RH

Métiers en tension

Soin, aide à domicile, paramédical, travail social : plusieurs métiers restent structurellement difficiles à pourvoir. Les tensions de recrutement persistent sur ces filières, fragilisant la continuité des accompagnements et pesant sur les équipes en place.

Turnover et remplacements

La rotation des effectifs, particulièrement marquée sur certains postes, impose une organisation constante des remplacements et fragilise la cohésion des équipes. La fidélisation devient un enjeu aussi important que le recrutement.

Temps partiel structurant

Le temps partiel reste très présent dans certains métiers d'intervention et structure l'organisation quotidienne. S'il répond parfois à des choix ou contraintes personnelles, il complexifie aussi les plannings et interroge l'attractivité des métiers.

Renouvellement générationnel

Une part croissante des effectifs approche de la fin de carrière, avec des départs prévisibles à court et moyen terme. Anticiper ces transitions devient essentiel : compétences clés, transmission des savoirs, intégration des profils juniors et continuité des pratiques.



Former, intégrer, transmettre

Photographie RH 2025

380	329	87%	37%
salariés au 31 décembre	ETP	de femmes	de salariés de 55 ans et plus

Formation 2025

208	409	5 878 h	197 621 €
salariés formés	participations à des actions de formation	heures de formation	budget formation

Transmission et parcours

24	3	10
stagiaires accueillis	apprentis	contrats aidés

Accueillir des stagiaires, des apprentis et des personnes en contrat aidé permet de donner à voir les métiers du lien, d'accompagner les premiers pas professionnels et, parfois, de faire émerger des vocations.

À retenir

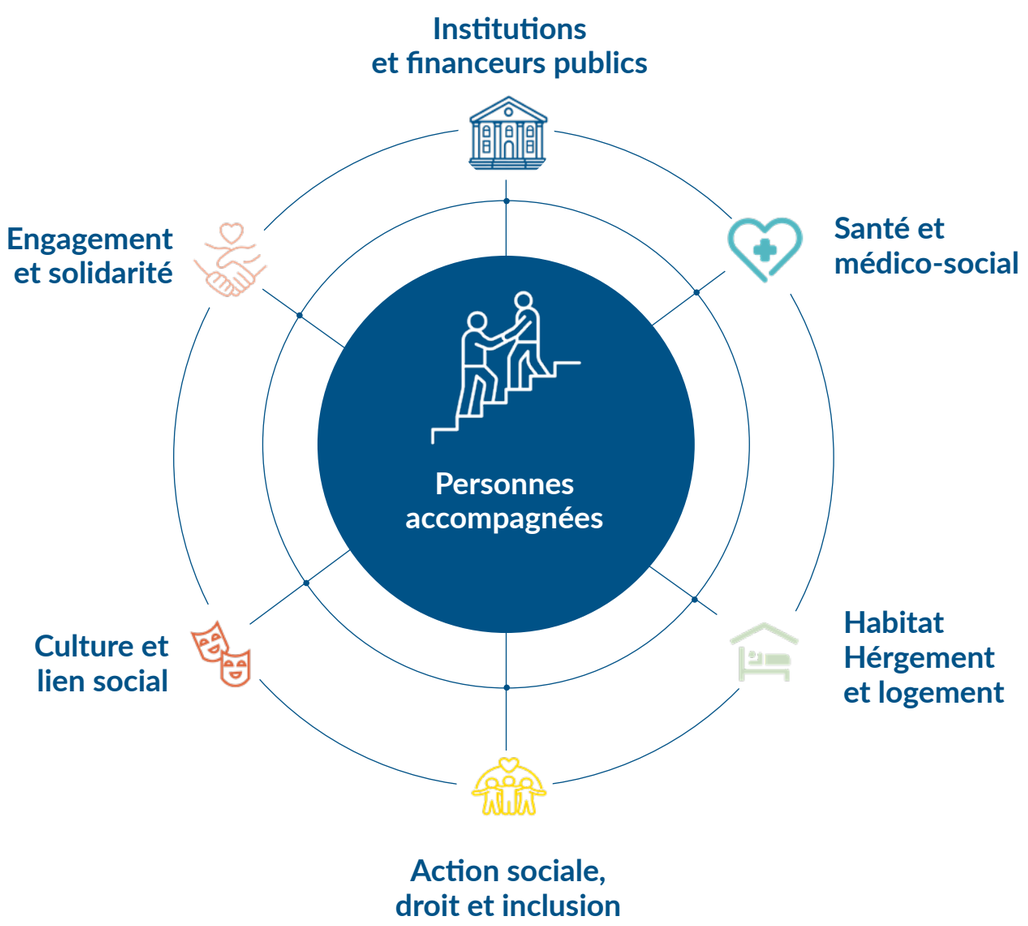
Les ressources humaines ne sont pas seulement une fonction de gestion. Dans un secteur marqué par les tensions de recrutement, former, intégrer et transmettre sont des conditions directes de continuité et de qualité de l'accompagnement.

05. Partenariats et ancrage territorial

Des coopérations pour orienter, soigner, loger, relier et faire participer

En 2025, l'action de la Fondation Maison des Champs s'est construite avec une grande diversité de partenaires : institutions publiques, bailleurs sociaux, acteurs de santé, structures sociales et médico-sociales, associations de quartier, lieux culturels, bénévoles et acteurs de la solidarité.

Ces coopérations ne sont pas seulement des relais. Elles permettent de repérer plus tôt les fragilités, d'orienter au bon moment, de coordonner les parcours, d'ouvrir des lieux de participation et de maintenir les personnes accompagnées dans leur environnement de vie.



Institutions, financeurs publics et collectivités

ARS Île-de-France · Ville de Paris · Direction des Solidarités (DSOL) · Département du Val-de-Marne · Conférence / Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie · CNSA · CNAV · Mairies d'arrondissement.

Sans oublier : les élus locaux et les équipes administratives qui accompagnent les autorisations, financements, conventions et appels à projets.

Santé et médico-social

Samu Social de Paris · Croix-Rouge · Aurore · Basiliade · CRIPS Île-de-France · Fédération Santé Habitat · Pharmacie de la Croix Saint-Simon · Psy du Cœur · M2A-DAC Paris Nord-Est · M2A-DAC Paris Est · CPTS de territoire.

Sans oublier : les PASS hospitalières, services hospitaliers, médecins traitants, infirmiers libéraux, pharmaciens, centres de santé, centres de dialyse, kinésithérapeutes, podologues, psychologues, professionnels paramédicaux et équipes mobiles qui contribuent à la continuité des soins.

Habitat, hébergement et logement

Paris Habitat · Élogie-Siemp · Toit et Joie · Cités Caritas · SIAO 75 · Guichet Unique Régional · Interlogement 93 · Emmaüs Alternatives · Groupement Abri.

Sans oublier : le 115, les structures AHI, CHU, CHRS, hôtels sociaux, pensions de famille, résidences sociales, résidences autonomie, gardiens d'immeubles, conseillers sociaux des bailleurs, amicales de locataires, acteurs de la salubrité, partenaires du désencombrement et de la désinsectisation.

Action sociale, droits et inclusion

Maisons des Solidarités · Emmaüs Connect · MDPH · APATD · Delta 7 / Casa Delta 7 · Paris Protège · Groupe d'Aide à la Gestion du 19e · EPOC.

Sans oublier : les services sociaux, référents sociaux, mandataires judiciaires, curateurs, tutelles, plateformes de répit, acteurs de l'accès aux droits, relais administratifs, associations d'accompagnement social, proches aidants et professionnels qui soutiennent les démarches dans la durée.

Culture, lien social et participation

Rosa Bonheur · Musée du Louvre · Comédie-Française · Philharmonie de Paris · Hall de la Chanson · Théâtre Paris-Villette · Grande Halle de la Villette · Opéra-Comique · Grand Palais · Musée d'Orsay · Musée du Quai Branly · Bibliothèque de l'Heure Joyeuse · Mairie du 19e / Ciné Seniors · La Louve · Les Rhiz'homes · CESAME · Tami Notsani · Viacti · Solid'UP · Caritas.

Sans oublier : les associations locales, lieux culturels, équipements de quartier, collectifs d'habitants, ateliers intergénérationnels, intervenants d'activités, artistes, bénévoles animateurs et lieux de convivialité qui permettent des sorties, rencontres, ateliers et temps collectifs.

Engagement et solidarité

Les Amis du Carrefour des Solidarités · Tous Bénévoles · France Bénévolat · Service Civique Solidarité Seniors · ESSEC · IUT de Paris · Lycée Saint-Vincent-de-Paul · Lycée Jean Moulin · Lycée Baudelaire · Lycée Lucie Aubrac · Lycée Carcado-Saisseval · Lycée Rosa Parks · Lycée polyvalent d'Alembert.

Sans oublier : les bénévoles, stagiaires, services civiques, apprentis, donateurs, mécènes, entreprises partenaires, collectifs solidaires, Pingouin et les personnes accompagnées qui participent aussi à la vie des actions.

Frédéric François venu à la rencontre des personnes accompagnées par la Fondation après les avoir invitées à l'Olympia.


Photo : Pingouin

06
Les temps forts et initiatives 2025

Sorties, ateliers, groupes de parole, et initiatives partagées.

Tout au long de l'année, les services de la Fondation Maison des Champs ont fait vivre des initiatives qui prolongent l'accompagnement au-delà du face-à-face individuel : sorties, bals, ateliers, groupes de parole, actions de prévention, temps d'expression et moments de convivialité.

Ces temps collectifs ne sont pas accessoires. Ils permettent de rompre l'isolement, de soutenir la participation sociale, de renforcer la confiance, de créer des liens entre personnes accompagnées, équipes, bénévoles, partenaires et habitants.

Bals guinguette au Rosa Bonheur

SASS · SAVS

En 2025, quatre bals guinguette ont été organisés au Rosa Bonheur. Ces rendez-vous permettent à des personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou accompagnées par des structures partenaires de participer à un événement ouvert, festif et accessible. Au-delà de la danse, ces après-midis créent un espace de rencontre, de plaisir et de participation à la vie de la cité.

4 bals organisés en 2025
Plus de 100 personnes en moyenne par bal

Sorties culturelles et citoyennes

SASS · SAVS · ACT

Visites du Conseil d'État et du Sénat, sortie au Lido, journée à Compiègne, musées, théâtre, concerts : les sorties collectives permettent aux personnes accompagnées d'accéder à des lieux culturels, patrimoniaux et institutionnels.
Elles soutiennent la mobilité, la curiosité, la confiance et le sentiment de rester pleinement acteur de la vie sociale.

+ de 30 sorties collectives organisées par le Carrefour

Journée nationale des personnes accompagnées

ACT Val-de-Marne · Réseau ACT

Le 2 avril 2025, les ACT du Val-de-Marne ont accueilli la Journée nationale des personnes accompagnées en Île-de-France, autour du thème de l'isolement.
Ateliers d'expression, fresque collective, témoignages, échanges et repas convivial ont permis de donner une place centrale à la parole des personnes concernées.

78 participants
44 personnes accompagnées
34 professionnels

Ateliers et groupes de parole

SAAD · SAVS

Les groupes de parole du SAAD ont permis aux aides à domicile d'échanger sur les réalités du terrain, de partager les difficultés rencontrées et de faire émerger des pistes d'amélioration.

Au SAVS, les groupes d'expression et les temps collectifs soutiennent le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, leur participation et leur place dans les décisions qui les concernent.

Séjour thérapeutique ACT

ACT Paris

Du 22 au 25 septembre 2025, 12 résidents des ACT Paris ont participé à un séjour thérapeutique à Center Parcs Village Nature, accompagnés par trois professionnels. Ce temps a permis de sortir du quotidien, de partager des activités aquatiques et des promenades, et de renforcer les liens entre résidents et équipe.



Cultiver le soin de soi

ACT Paris · ACT Val-de-Marne

Tout au long de l'année, les ACT ont proposé des ateliers autour de la santé, du corps, de l'alimentation, de l'estime de soi, de l'activité physique adaptée, du jardinage, de la couture ou du ciné-débat.
Ces temps soutiennent l'éducation thérapeutique, mais aussi la capacité des personnes à se connaître, à prendre soin d'elles et à retrouver confiance dans leurs ressources.



Colis festifs avec La Louve

SASS

Grâce au partenariat avec La Louve, des colis festifs ont été préparés et distribués à des personnes isolées ou en situation de précarité.
Cette action simple et concrète apporte une attention particulière en fin d'année, à un moment où l'isolement peut être plus fortement ressenti.

40 colis festifs distribués



Bénévoles, services civiques et stagiaires

SASS · AHT

Les bénévoles, services civiques et stagiaires ont contribué à de nombreuses actions de proximité : visites, ateliers, sorties, accompagnements, soutien administratif, aide numérique et temps collectifs.
Leur présence renforce les liens intergénérationnels et permet d'élargir les formes de participation, sans se substituer aux professionnels.



Glossaire

ACT — Appartement de Coordination Thérapeutique. Dispositif médico-social associant hébergement temporaire et accompagnement médico-psycho-social pour des personnes vivant avec une maladie chronique et en situation de précarité.

ACT Hors les Murs — Accompagnement médico-psycho-social sans hébergement, proposé à des personnes vivant avec une maladie chronique dans un lieu de vie instable, précaire ou non adapté.

AHT — Appartements d'Hébergement Temporaire. Hébergement de courte durée pour des personnes âgées ou en situation de handicap, notamment en période de répit, de retour d'hospitalisation, de travaux ou d'attente d'une solution durable.

AHI — Accueil, Hébergement, Insertion. Secteur regroupant notamment les structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des personnes en situation de précarité.

ARS — Agence Régionale de Santé. Autorité publique chargée du pilotage régional de la politique de santé et médico-sociale.

CNSA — Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Institution nationale intervenant notamment dans les politiques liées à l'autonomie, au grand âge et au handicap.

CNAV — Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Organisme de retraite qui intervient aussi dans certaines actions de prévention de la perte d'autonomie.

CPTS — Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Organisation de professionnels de santé d'un même territoire pour améliorer les parcours de soins et la coordination.

DAC / M2A — Dispositif d'Appui à la Coordination / Maison des Aînés et des Aidants. Dispositifs territoriaux d'appui aux parcours complexes, notamment pour les personnes âgées, les aidants et les professionnels.

DSOL — Direction des Solidarités de la Ville de Paris. Direction chargée des politiques parisiennes de solidarité, d'action sociale et d'accès aux droits.

EMD — Équipe Mobile Diogène. Équipe mobile intervenant auprès de personnes dont les conditions de logement, d'hygiène ou d'isolement compromettent la santé, la sécurité ou le maintien dans le lieu de vie.

ESA — Équipe Spécialisée Alzheimer. Service intervenant à domicile auprès de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés, sur prescription médicale.

ESSIP — Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité. Service de soins infirmiers intervenant auprès de personnes en situation de grande précarité, souvent éloignées du système de santé.

ETP (champs du soin) — Éducation Thérapeutique du Patient. Démarche visant à aider les personnes vivant avec une maladie chronique à mieux comprendre leur santé, leurs traitements et leur quotidien.

ETP (champs RH) — Équivalent Temps Plein. Unité de mesure du temps de travail rapportée à un poste à temps plein. Deux postes à mi-temps correspondent par exemple à 1 ETP.

GIN — Garde Itinérante de Nuit. Dispositif d'intervention nocturne à domicile pour répondre à des besoins d'aide, de sécurisation ou de réassurance.

HBM — Habitation à Bon Marché. Ancienne dénomination du logement social, utilisée notamment pour des ensembles construits au début du XXe siècle.

HLM Accompagnés / Habitants Solidaires — Dispositif d'aller-vers auprès de locataires du parc social isolés ou fragilisés, développé avec un bailleur social.

MDPH — Maison Départementale des Personnes Handicapées. Guichet d'accès aux droits et prestations liés au handicap.

PASS — Permanence d'Accès aux Soins de Santé. Dispositif hospitalier permettant l'accès aux soins des personnes en situation de précarité.

QPV — Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville. Territoire bénéficiant d'une attention publique renforcée en raison de fragilités sociales et économiques.

SAD — Service Autonomie à Domicile. Service qui regroupe ou articule l'aide et le soin à domicile pour accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées.

SASS — Service de l'Action Sociale et Solidaire. Service de la Fondation dédié à l'aller-vers, au lien social, à l'accès aux droits, aux actions de proximité et à la lutte contre l'isolement.

SAVS — Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Service médico-social accompagnant des adultes en situation de handicap psychique dans leur autonomie et leur vie sociale.

SIAO — Service Intégré d'Accueil et d'Orientation. Dispositif de coordination des demandes d'hébergement et d'accès au logement adapté pour les personnes sans solution stable.

SIS — Solidarité Indochine Sérurier. Dispositif de proximité du SASS implanté au sein de l'ensemble Paris Habitat Indochine-Sérurier, dans le 19e arrondissement.

ULS — Unité de Logements Spécialisés. Logements adaptés permettant à des personnes en situation de handicap de vivre à domicile avec un accompagnement spécifique, notamment la nuit.

S’engager, soutenir ou proposer un partenariat, bénévolat, mécénat, don, legs* :

Fondation Maison des Champs
55 rue de Belleville
75019 Paris

01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

*Fondation reconnue d’utilité publique, la Fondation Maison des Champs est habilitée à recevoir des dons, donations, legs et contrats d’assurance-vie. Les dons consentis à la Fondation Maison des Champs peuvent ouvrir droit à une réduction d’impôt, conformément aux articles 200, 238 bis et 978 du Code général des impôts :

- pour les particuliers : réduction d’impôt sur le revenu égale à 75 % du montant des versements retenus dans la limite de 2 000 €, puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % du revenu imposable, lorsque les dons sont affectés à l’aide aux personnes en difficulté ;
- pour les redevables de l’IFI : réduction d’impôt égale à 75 % du montant du don, dans les limites prévues par la réglementation en vigueur ;
- pour les entreprises : réduction d’impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant du don, dans les limites prévues par la réglementation en vigueur.

Cap sur 2026

1er janvier 2026
Le Conseil d'administration confie à Catherine de BRABOIS la Direction générale de la Fondation Maison des Champs, succédant à Jérôme LUCAS après 10 ans de loyaux services.

15 janvier 2026
Le bal de l'Hiver, premier bal de la saison 2026 au Rosa Bonheur des Buttes Chaumont

26 mars 2026
Après l'hiver, place au printemps pour le deuxième bal de l'année

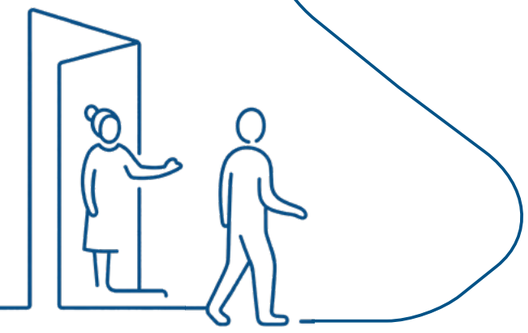
mai 2026
Le SAVS est évalués par l'HAS, étape qui a confirmé la qualité d'accompagnement du service.

20 mai 2026
Le premier café éthique a lieu avec pour thème « La distance professionnelle : le dilemme du hérisson»

juin 2026
Les ACT prennent possession de leur nouvelle résidence à Ivry

11 juin 2026
Charles Hermite fête son premier anniversaire !

Juillet 2026
Anne DARDEL prend la relève de Pascal SANZ à présidence du Conseil d'administration, et Monique AUTISSIER à Gilles ASTRUC à la trésorerie



2 juillet 2026
3e bal de l'année à la fraîcheur du parc des Buttes-Chaumont.

1er octobre 2026
Les ACT inaugurent officiellement leur nouvelle résidence de Villejuif

Courant 2026
Le Carrefour mettra en place le projet «de l'ESAT au Carrefour» et élargira son champ d'action pour faire du lien avec des seniors en situation de handicap psychique.

8 octobre 2026
Dernier bal au Rosa de l'année au Rosa Bonheur.

Décembre 2026
Le SAD sera à son tour évalué par la HAS.



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

www.fmdc.fr